

République algérienne démocratique et populaire
Ministère de l'enseignement supérieur et la recherche scientifique
Université Mohamed Khider –Biskra
Faculté des Lettres et des Langues
Département de langues et littérature françaises



Polycopié de cours

Intitulé :

Civilisation de la langue d'étude

1^{er} année licence (L.M.D)

Présentée par

Dr. BAAISSA RABHIA

Maitre de conférences B

Année universitaire : 2025/2026

Tables des matières

Descriptif du cours	02
Présentation du cours	03
Semestre 01	05
Introduction :	
-Définition de la notion : civilisation	08
-Définition de la notion culture	09
Chapitre 01 : les éléments fondateurs de la culture :	
1-1-Les valeurs	15
1-2-les normes	18
1-3-Les institutions	21
1-4-langues et dialectes.....	24
Chapitre II : Carte du français dans le monde	25
Chapitre III : La France contemporaine :	
3-1- La géographie et le climat.....	31
3-2- Dialectes et parlers régionaux	35
3-3-Ethnies et classes sociales	40
Chapitre IV : Immigration dans l'aire francophone européenne (France, Belgique, Suisse)	
4-1- Aperçu historique des grandes migrations contemporaines	43
4-2- Les immigrants et la lutte pour les droits	48
4-3- Immigration en France : apports et problèmes ?.....	52
Chapitre V : La France contemporaine et le monde	
5-1-La France et l'UE	56
5-2-La France et ses anciennes colonies	59
5-3-La France et l'OTAN.....	63
Semestre 02	67
Chapitre I : La naissance de la France moderne	
1-1 Aperçu historique de l'antiquité à la Renaissance	68
1-2 La naissance de la nation française : le traité de Westphalie	72
1-3 La France monarchique	79
1-4: La philosophie et le philosophe des Lumières	
4-1- Voltaire	83
4-2- Diderot	88
4-3- Montesquieu.....	92
4-4- Rousseau	94
Chapitre III : Les grandes institutions du siècle des Lumières	
3-1-l'Académie	97
3-2- La bibliothèque orientale et l'Orientalisme	99
Chapitre IV : La philosophie des Lumières et la question de l'Autre...	103

Descriptif du cours

Intitulé : Civilisation de la langue d'étude

Public ciblé : 1 licence langue française

Unité d'enseignement : Découverte

Crédits : 02

Coefficient : 02

Durée : Semestre 01+semestre 02

Mode d'évaluation

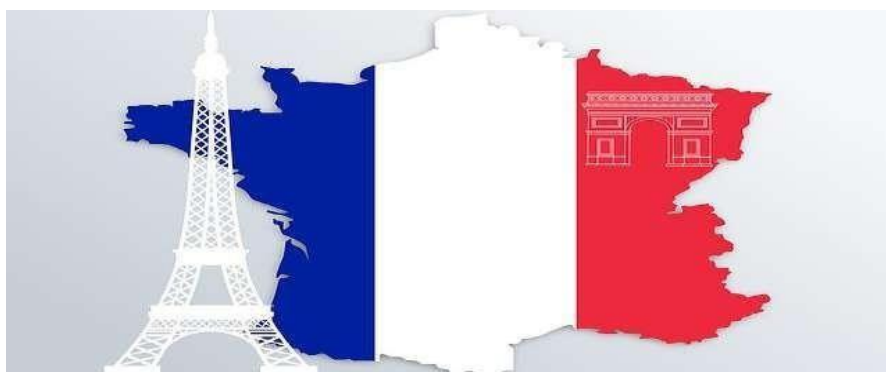
-Contrôle continu (40%)

- Examen (60%)

Volume horaire : 1h30 par semaine + 1h30 TD

Enseignante : BAAISSA RABHIA

E-mail : rabhia.baaisa@unib-biskra.dz



Présentation du cours :

L'étude de la culture et de la civilisation de la langue est un sujet qui s'étend sur les trois années du cursus de licence. Le cours présente l'origine et le développement de la nation française à travers une perspective diachronique, dans le but de saisir comment cette civilisation s'est construite et quels sont les éléments centraux de cette civilisation. Ce cours offre une meilleure maîtrise de la langue française et facilite la compréhension de l'évolution du monde.

Les objectifs du cours :

- Définir et distinguer les notions : culture et civilisation
- Faire connaître les aspects de culture et civilisation de la langue d'étude à travers les monuments, les vestiges et la vie de tous les jours.

Contenu du cours :

Semestre 01 :

Introduction :

1. Pourquoi ce module ?
 - 1.1 Définition de la notion « civilisation »
 - 1.2 Définition de la notion « culture »

Chapitre I : Les éléments fondateurs de la culture

1. Les valeurs
2. Les normes
3. Les institutions
4. Langue (s)

Chapitre II : Carte du français dans le monde

Chapitre III : La France dans le monde

- 3.1 La géographie et le climat

3.2 Dialectes et parlers régionaux

3.3 Ethnies et classe sociales

Chapitre IV : Immigration contemporaine dans l'aire francophone européenne (France, Belgique, Suisse)

4.1 Aperçu historique des grandes migrations contemporaines

4.2 Les immigrants et la lutte pour les droits

4.3 Immigration en France : apports et problèmes

Chapitre V : La France et le monde

5.1 La France et l'UE

5.2 La France et ses anciennes colonies

5.3 La France et l'OTAN

Semestre 02 :

Chapitre I : La naissance de la France moderne

1.1.1. Aperçu historique de l'antiquité à la Renaissance

1.1.2. La naissance de la nation française : le traité de Westphalie

1.1.3. La France monarchique

1.1.4. La philosophie et les philosophes français du siècle des Lumières

1.1.4.1. Voltaire

1.1.4.2. Diderot

1.1.4.3. Montesquieu

1.1.4.4. Rousseau

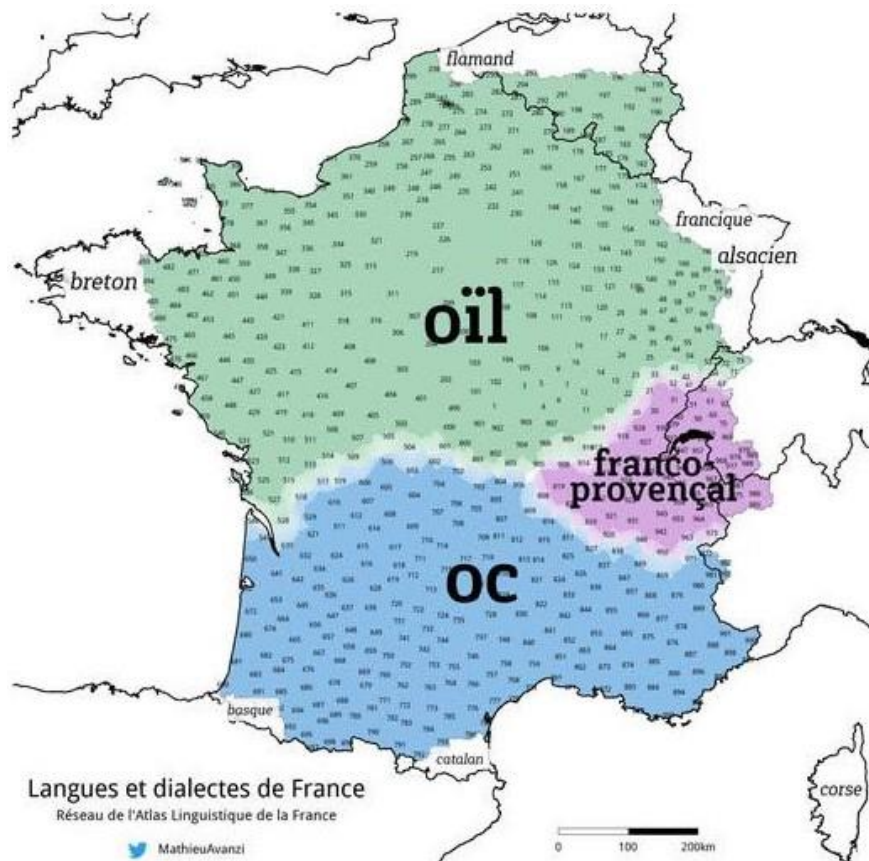
Chapitre II : Les grandes institutions du siècle des Lumières

1.1.5. L'Académie française et la promotion du Patois de l'île de France

1.1.6. La bibliothèque orientale et l'Orientalisme

Chapitre III : La philosophie des Lumières et la question de l'Autre

Semestre 01



Introduction :

Pour quoi enseigner le module de la civilisation de la langue d'étude?

Apprendre une langue étrangère ne se limite pas à l'acquisition des structures lexicales et grammaticales. Une langue est profondément ancrée dans l'histoire, la culture et les représentations collectives du peuple qui la parle. C'est pourquoi, dans le cadre universitaire, le module consacré à la civilisation de la langue étudiée occupe une place centrale dans le processus d'apprentissage.

Cela soulève une question importante : en quoi l'enseignement de la civilisation liée à la langue d'étude est-il essentiel pour offrir une éducation complète et enrichissante à l'élève ?

La langue en tant que miroir de la civilisation :

La langue reflète la civilisation et ne peut être considérée indépendamment de son contexte culturel. Elle porte en elle l'héritage historique, les traditions et les manières de penser propres à une société. Pour comprendre pleinement une civilisation, il est essentiel d'examiner la langue dans le cadre de son émergence et de ses transformations.

Par exemple, saisir les nuances de la Révolution française ou de l'époque victorienne ouvre la voie à une interprétation plus riche des expressions idiomatiques, des références culturelles ou des œuvres littéraires liées à ces périodes. Ainsi, enseigner la civilisation enrichit la langue, lui conférant une profondeur et une signification accrues.

Apprendre une compétence interculturelle :

Dans un monde marqué par des interactions constantes et une grande mobilité, maîtriser seulement la langue ne suffit plus. Il est essentiel pour l'apprenant de développer une compétence interculturelle, soit la capacité à comprendre, respecter et interagir avec des personnes issues de divers horizons culturels.

L'étude des civilisations fournit les repères indispensables : normes sociales, codes de politesse, traditions, institutions. Cet apprentissage revêt une importance capitale pour éviter les malentendus culturels et encourager des échanges véritablement authentiques.

Un formidable levier pour encourager et favoriser l'épanouissement personnel :

Se limiter à l'apprentissage d'une langue par le biais de la grammaire peut sembler monotone. En revanche, le module axé sur la civilisation enrichit cette expérience en y intégrant des récits historiques, des événements culturels marquants, ainsi que des figures littéraires ou artistiques emblématiques. Ce mélange stimule la curiosité et rend l'apprentissage bien plus engageant.

Il permet également à l'étudiant de développer une vision critique sur sa propre culture, grâce à une comparaison enrichissante des similitudes et différences avec celle associée à la

langue étudiée. Cette démarche contribue alors à renforcer la tolérance et à cultiver l'ouverture d'esprit.

Une formation axée sur les sphères académique et professionnelle :

L'enseignement de la civilisation intègre également une dimension pratique. Pour les futurs enseignants, traducteurs, chercheurs ou médiateurs culturels, il constitue une base incontournable. Sur le plan professionnel, la compréhension de la culture liée à la langue étudiée offre un atout majeur dans des secteurs tels que la collaboration internationale, la diplomatie ou le commerce mondial. Ce programme contribue ainsi pleinement à l'intégration et à la réussite des étudiants dans un environnement globalisé.

Conclusion :

En somme, l'enseignement du module de civilisation en lien avec la langue étudiée dépasse largement la simple transmission de connaissances historiques ou culturelles :

- Son objectif est de permettre une compréhension globale de la langue dans son contexte.
- La dimension civilisationnelle enrichit le sens des mots, favorise l'ouverture à l'interculturalité et prépare les étudiants à des interactions authentiques et constructives.
- En combinant maîtrise linguistique et sensibilité culturelle, ce module forme des individus capables non seulement d'exprimer leurs pensées, mais également de comprendre et d'interagir de manière significative avec autrui.

Définition de la notion de « civilisation »

Introduction :

Le concept de civilisation recouvre à la fois le progrès, la culture et l'organisation sociale. Depuis les débuts de l'humanité, les sociétés humaines n'ont cessé d'évoluer, passant d'une existence nomade à des structures complexes dotées de lois, de valeurs et de savoirs transmis de génération en génération. Le terme trouve son origine dans le latin *civis*, désignant le citoyen, et fait référence à l'état d'un individu intégré dans une collectivité. Mais que recouvre réellement la notion de civilisation ?

Se limite-t-elle à une simple indication de progrès matériel, ou inclut-elle également des avancées morales et spirituelles ? Ces interrogations nous amènent à réfléchir à la nature profonde de ce concept et aux multiples dimensions qu'il englobe. Pour ce faire, nous examinerons d'abord comment la civilisation s'incarne dans un progrès collectif et matériel, avant d'explorer son rôle dans la construction culturelle et éthique.

1 -La civilisation comme signe de progrès matériel et social :

La civilisation est souvent perçue comme un reflet de l'évolution matérielle et sociale des sociétés humaines. Son premier aspect repose sur les avancées techniques et institutionnelles qui marquent le développement des civilisations à travers l'histoire. Qu'il s'agisse des civilisations égyptienne, grecque, romaine, islamique ou occidentale moderne, chacune se distingue par ses progrès dans les domaines scientifique, politique et économique. L'individu civilisé se différencie du mode de vie primitif par sa maîtrise de la nature et sa capacité à organiser la vie collective, illustrée par des réalisations telles que l'invention de l'écriture, la formation des cités, l'élaboration des lois et la mise en place d'institutions structurées.

Selon le philosophe Norbert Elias dans son ouvrage **La Civilisation des mœurs** (1939), la civilisation se définit comme un processus historique visant à maîtriser et à affiner les comportements humains. Ce processus trouve également son expression dans des domaines tels que l'art, l'architecture, la littérature et la science, témoignant d'un niveau élevé

de rationalité et de créativité. Ainsi, la civilisation symbolise la transition de l'instinct à la raison, du chaos à l'ordre social, et de la survie individuelle à la recherche du bien-être collectif. Dans le même sens, nous pouvons dire : « *Nous conviendrons de garder le terme « civilisation » pour désigner les cultures qui :*

- *Auront couvert une aire géographique relativement étendue pour l'époque où elles auront surgi, embarrassant plusieurs ethnies ou plusieurs Etats organisé.*
- *Auront réalisé une certaine unité dans les mœurs, les techniques, les arts, les croyances et qui,*
- *Se développent pendant une durée généralement supérieure à deux millénaires, auront passé par les principales phases d'un même schéma d'évolution politique. »¹*

2 -La civilisation comme expression de valeurs culturelles et morales :

Cependant, réduire la civilisation à un simple progrès matériel constituerait une vision incomplète, Nietzsche affirme que : « *La civilisation n'est pas un état, c'est un processus. (...) la civilisation consiste à forcer la nature à avoir un sens à défaut de pouvoir la maîtriser. »*² Une société véritablement civilisée se distingue aussi par son engagement envers des valeurs humaines et spirituelles. Mahatma Gandhi l'exprimait bien en affirmant que la civilisation ne consiste pas à multiplier les besoins, mais plutôt à les réduire de manière consciente. Cette réflexion met en lumière les dimensions éthiques et morales qui façonnent la civilisation.

Les civilisations se distinguent par leurs systèmes de croyances, leurs traditions, leur langue et leurs formes d'expression artistique, qui constituent les bases de leur identité culturelle. Elles peuvent être perçues comme un organisme vivant, combinant savoirs matériels et progrès moral, dans une quête constante de justice, de tolérance et d'humanité. Ainsi, la véritable grandeur d'une civilisation ne se mesure pas seulement à travers sa richesse ou sa puissance, mais aussi à travers la qualité des principes qui régissent sa vie collective.

Conclusion :

En somme, la civilisation incarne à la fois un processus historique de progrès matériel et une construction à la fois culturelle et éthique. Elle reflète le voyage de l'humanité vers une

¹ Neagu M. Djuvara ; Civilisation et lois historiques .Mouton ,1975.P18

² X Avier Crettiez ; Philippe Ingall –Montagnier ; Yves Poimeur ; Julien de Saint Jores. L'épreuve de la culture générale, Ellipses, 2017, p76

vie organisée, réfléchi et empreinte de valeurs morales. Pourtant, la modernité révèle que les progrès technologiques ne garantissent pas nécessairement une évolution sur le plan moral : une société avancée sur le plan technologique peut malgré tout manquer d'humanité.

C'est pourquoi une véritable civilisation ne se résume pas simplement à la science ou à la technologie, mais réside dans la capacité de l'être humain à vivre en harmonie avec ses semblables, tout en honorant les valeurs universelles.

La culture

Introduction :

Le terme culture est couramment employé dans la vie de tous les jours, cependant sa signification varie en fonction des domaines. Pour certains individus, la culture englobe toutes les connaissances et les œuvres artistiques. Pour certains, elle représente les modes de vie et les philosophies d'un groupe. Il est primordial de saisir ce concept pour étudier les sociétés humaines.

I- Les différentes définitions de la culture :

1-La définition anthropologique :

Dans le domaine de l'anthropologie, la culture fait référence à tout ce que l'individu acquiert au sein d'une société : les us et coutumes, les traditions, les convictions, les idiomes, les habitudes alimentaires, et plus encore. D'après E. Tylor en 1871, la culture est « *une totalité complexe qui comprend les connaissances, les croyances, les arts, les lois, la moralité, la coutume, et toute autre capacité ou habitude, acquise par l'homme en tant que membre de la société.* »³ Englobant les coutumes assimilées par l'individu.

2-La définition sociologique :

Selon la sociologie, la culture est perçue comme un ensemble de valeurs et de normes qui structurent la vie en société : « *c'est l'ensemble des représentations, des valeurs et des normes qui orientent les actions des individus. Une représentation est une construction mentale (croyance, idée ou doctrine élaboré par une collectivité humaine)* »⁴

Les normes : des règles de comportement (politesse, attitudes acceptables) : « *étant une*

³ Serge d'Agostino, Philippe Dreubel, Gilles Renouard, Marc Montoussé, Dictionnaire de science, économique et sociales, Bréals, 2008. P388

⁴ Ibid, p 389

règle explicite ou implicite prescrivant une conduite socialement valorisée⁵ »

Les valeurs : solidarité, respect, justice « *étant une préférence ou en principe qui oriente l'action, des individus.* »⁶

3. La définition humaniste :

De manière plus conventionnelle, la culture est également associée à l'éducation intellectuelle : littérature, arts, musique, connaissances académiques.

On fait alors référence à la culture générale.

II- La culture comme héritage transmis :

1. La transmission intergénérationnelle

La culture est transmise par la famille, l'éducation et la société.

Exemples : histoires, célébrations, langue d'origine, rituels.

2. La culture en tant que mémoire collective :

Les œuvres artistiques, historiques et littéraires contribuent à la conservation de la mémoire d'un peuple.

Elles relatent son parcours, ses expériences personnelles et ses principes.

3. La culture en tant qu'identité sociale :

D'après Bourdieu, la culture peut fonctionner comme un instrument d'intégration. références culturelles ou des préférences.

III- Les différences fondamentales :

La culture

1. La transmission de génération en génération

La famille, l'éducation et la société sont les vecteurs de transmission de la culture. Exemples : contes, festivités, langue source, rituels.

2. La culture considérée comme mémoire collective

Les œuvres de l'art, de l'histoire et de la littérature jouent un rôle essentiel dans la 3-3-**préservation de la mémoire d'une communauté.**

Elles décrivent son trajet, ses expériences individuelles et ses valeurs.

4- La culture en tant que représentation de l'identité sociale

⁵ Ibid, P389.

⁶ Ibid, P389.

La civilisation :

- 1- **Aspect quantitatif et matériel**
- 2- **Associée à la gestion, au développement et à l'organisation.**
- 3- **« Avoir » et « faire » : institutions, techniques, économie Universelle dans ses principes (droits, progrès, institutions).**
- 4- **Transmise par le biais de l'éducation et des institutions.**

Conclusion :

La culture se réfère à l'identité, aux symboles et aux valeurs, tandis que la civilisation concerne les structures, les institutions et le progrès collectif. Ces deux éléments sont interconnectés : la civilisation structure ce que la culture suscite, tandis que la culture confère une signification à ce que la civilisation édifie.

Exercices

Exercice 01 :

Consigne: En vous appuyant sur vos connaissances ou le cours, répondez aux questions suivantes.

1. Proposez une interprétation personnelle du concept de civilisation.
2. Identifiez trois caractéristiques principales qui définissent une civilisation.
3. Expliquez les différences fondamentales entre culture et civilisation.
4. Donnez deux exemples de grandes civilisations historiques et décrivez leurs apports significatifs à l'humanité.

Exercice 02 :

Complétez les phrases suivantes :

- a. La civilisation se fonde sur l'évolution et
- b. Une société civilisée se caractérise par le respect des

c. L'art, la science et la religion représentent..... d'une civilisation.

d. Le terme « civilisation » trouve son origine dans le latin *civis*, signifiant

Exercice 03 :

Exercice 3 : Étude de texte

« La civilisation ne doit pas se focaliser sur l'augmentation des besoins, mais plutôt sur leur diminution intentionnelle. » — Mahatma Gandhi

2. Quelle vision de la civilisation Gandhi évoque-t-il dans ce contexte ?
3. Citez un exemple d'une entreprise contemporaine qui illustre ce concept.
4. Partagez-vous cette perspective ? Votre réponse devrait être accompagnée d'une justification.

Exercice 04 :

Travailler en équipe :

1. Choisissez deux civilisations (par exemple : égyptienne et romaine, arabo-musulmane et occidentale).
2. Comparez-les à travers les critères suivants : - Organisation politique - Croyances religieuses et dimensions spirituelles - Arts et architecture - Apports scientifiques ou culturels
3. Présentez vos conclusions sous forme d'un tableau comparatif ou à travers une présentation orale.

1. QCM

(Cochez la bonne réponse)

1. Pour Durkheim, l'institution est :
a) Une volonté individuelle — b) Un fait social contraignant — c) Une croyance personnelle
2. L'école, selon Bourdieu, est :
a) Une institution neutre — b) Un lieu de reproduction culturelle — c) Un simple service public
3. Le contrôle social formel s'exerce par :
a) La loi — b) La coutume — c) La mode
4. L'État produit :
a) Une culture civique — b) Une culture privée — c) Aucune culture

5. La famille est :
 - a) Une institution de socialisation primaire — b) Une institution de socialisation secondaire — c) Un appareil économique
6. Pour Weber, la survie d'une institution dépend de :
 - a) La contrainte physique — b) La légitimité reconnue — c) La tradition orale
7. Les médias sont aujourd'hui :
 - a) Sans influence culturelle — b) Des institutions productrices de représentations — c) Des espaces apolitiques
8. La culture se transmet d'abord par :
 - a) La spontanéité individuelle — b) Les institutions — c) Le hasard

2. Vrai / Faux

1. La culture peut se transmettre sans institutions.
2. L'État crée des valeurs civiques.
3. La famille est une instance secondaire de socialisation.
4. Les institutions assurent la cohésion sociale.
5. Le contrôle social peut être informel.
6. Les institutions sont toujours figées.

3. Texte à analyser : *Durkheim, Les Règles de la méthode sociologique*

« Les faits sociaux sont des manières d'agir, de penser et de sentir, extérieures à l'individu, et qui sont douées d'un pouvoir de coercition en vertu duquel ils s'imposent à lui. »

Questions :

1. Expliquez le sens de « fait social ».
2. Pourquoi Durkheim insiste-t-il sur la contrainte ?
3. En quoi cette définition éclaire-t-elle la notion d'institution ?

4. Mini-exposés (au choix)

1. L'école : institution de transmission culturelle
2. La famille : fondement de la socialisation
3. L'État : culture civique et citoyenneté

5. Exercice d'application

Choisir une institution (école, médias, famille, État, mosquée, justice...) et montrer en 10 lignes :

- son rôle culturel
- les valeurs qu'elle transmet
- ses mécanismes de socialisation

Chapitre I : Les éléments fondateurs de la culture

Les valeurs

Introduction

Toute société repose sur un ensemble de références symboliques et normatives qui régulent les actions, orientent les comportements et donnent un sens à la vie collective. Parmi ces repères, les valeurs occupent une place essentielle : elles constituent le socle idéologique et éthique sur lequel s'édifie l'identité culturelle d'une communauté humaine : « *Principes ou normes de comportement, jugement sur ce qui est important dans la vie* »⁷ ou « *les croyances que les gens ont sur ce qui est bien, mal et le plus important dans la vie, les affaires ,etc. qui contrôlent leur comportement .* »⁸Bien que leur contenu puisse varier, les valeurs se distinguent par leur fonction universelle, agissant comme des principes partagés qui soutiennent à la fois la cohésion sociale et la transmission culturelle.

I. Les valeurs : un socle structurant du lien social et de l'identité culturelle

1. Des repères partagés qui guident les comportements

Les valeurs agissent comme des repères pour déterminer ce qui est considéré comme « bien », « juste » ou « souhaitable ». Elles orientent les attitudes et les actions, tant sur le plan individuel que collectif. Parmi ces valeurs, on peut citer le respect, la solidarité, l'égalité et la liberté. Elles jouent un rôle d'outil éthique, favorisant la confiance mutuelle et la coopération au sein d'une communauté.

Un rôle essentiel dans la cohésion sociale

Il est impossible pour une société de perdurer durablement sans des valeurs partagées. Ces dernières fournissent un langage symbolique commun ainsi qu'une vision collective du monde. Elles représentent ainsi le socle essentiel : Pour la moralité collective, Pour la conscience nationale, Elles nourrissent également un sentiment d'appartenance.

1. Des outils de transmission culturelle

Les valeurs se transmettent à travers la famille, l'éducation, la religion, les pratiques rituelles, les récits, l'histoire et les médias. Ce processus assure la continuité culturelle entre les générations.

II. Des valeurs relatives, évolutives et révélatrices des transformations culturelles

⁷ Stéphane Safir, Les activités cognitives de conceptions en architecture, ISTE Edition, 2025.P60

⁸ Ibid, p60.

1. La relativité culturelle des valeurs

La signification d'une valeur varie selon les cultures. Ce qui est considéré comme essentiel dans une société peut être relégué au second plan dans une autre. Par exemple : l'individualisme est souvent mis en avant en Occident, tandis que le collectivisme est davantage estimé dans les sociétés orientales. En conséquence, les valeurs sont profondément enracinées dans un contexte culturel spécifique.

1. Les valeurs comme produit de l'histoire

Elles évoluent en lien avec : - les contextes politiques, comme les valeurs démocratiques ou les droits de l'homme, - les transformations sociales, telles que l'égalité entre les hommes et les femmes, - et les progrès scientifiques, à l'exemple de la bioéthique. Une entreprise ajuste ses valeurs lorsqu'elle redéfinit sa vision du monde.

1. Des valeurs au cœur des tensions et débats sociaux

Les valeurs, changeantes et non universelles, représentent souvent un terrain de confrontation culturelle, comme entre modernité et tradition ou laïcité et religion. Ces oppositions témoignent de leur influence dynamique et essentielle dans la construction des identités culturelles : « 1-Les valeurs sont apprises au sein d'une société (socialisation) ou par transfert entre sociétés (acculturation) ».

2- Un système de valeurs se concrétise par un ensemble de normes régissant les comportements.

3-Les valeurs est à la fois stables et dynamiques, leur évolution se produisant selon un cycle long. »⁹

Conclusion

Les valeurs représentent un élément central de toute culture : elles orientent les comportements, assurent la cohésion sociale et renforcent l'identité collective. Cependant, elles ne sont pas immuables : elles varient selon les cultures et évoluent au fil du temps. Ainsi, les valeurs jouent un double rôle, étant à la fois le socle de la coexistence harmonieuse et le miroir des transformations sociales. Cela en fait un enjeu essentiel pour mieux comprendre la culture et ses dynamiques. Par ailleurs, toute organisation repose sur des valeurs communes, mais sa progression dépend également de sa capacité à les remettre en question et à les adapter.

Exercices

⁹ Pierre Valette-Florence, Les styles de vie : fondement, méthodes et applications, Economica, 1988, p55

Exercice 1 : Vrai ou Faux ?

1. Les règles sont établies dans la loi et constituent les valeurs.
2. La transmission de la culture se fait d'une génération à l'autre.
3. Les comportements humains sont guidés par les valeurs.
4. Les symboles n'ont pas de relation avec les valeurs.

Exercice 2 : Remplir

Les valeurs sont des principes fondamentaux et universels qui orientent les actions d'une communauté.

Exercice 3 : Association

A	B
Valeurs humaines	Beauté
Valeurs esthétiques	Respect
Valeurs religieuses	pitié

Exercice 4 :

1. Donne une définition simple de « valeur culturelle ».
2. Mentionne trois valeurs que tu sélectionnes.

Explique la relation entre une valeur et une norme

Les normes

Introduction

Chaque organisation repose sur un ensemble de signes symboliques et de comportements qui permettent une coexistence harmonieuse entre les individus. Parmi ces repères, les normes occupent une place essentielle. Il s'agit de règles, qu'elles soient explicites ou implicites, destinées à orienter et encadrer les actions des membres d'un groupe : « *un énoncé spécifie le comportement données –ce comportement est attendu en premier lieu la personne qui met la norme.* »¹⁰ . « *Les normes sont des règles généralement non écrites , définies en fonction des valeurs qui déterminent les conduites , les comportements des individus vivants en société.* »¹¹En définissant ce qui est permis, interdit ou attendu, elles contribuent à maintenir l'ordre social tout en assurant la continuité culturelle. Cependant, bien que les normes puissent sembler imposer des contraintes, elles sont également le fruit d'une évolution historique, de croyances collectives et d'un contexte culturel spécifique.

I. Les normes : un instrument de régulation et d'ordre social

1. Une régulation des comportements individuels :

Les normes définissent les comportements attendus au sein d'une société donnée OPP voit qu' : « *une norme existe s'il y a un comportement régulier, si une déviation par rapport à la régulation du comportement est sanctionnée, et s'il existe une attente normative que le comportement soit fait.* »¹²Elles tracent des limites, préviennent les abus et offrent une clarté sur les attitudes à adopter. Par exemple, les règles de politesse, les lois ou encore les codes vestimentaires contribuent à organiser la vie quotidienne.

-Une condition indispensable de la cohésion sociale :

Les normes représentent le langage commun qui régit la vie en société. Elles réduisent les conflits, facilitent les interactions et renforcent le sentiment d'appartenance collective. En l'absence de règles partagées, la société sombrerait dans l'anomie, une situation marquée par un vide normatif conduisant au désordre et à la désagrégation sociale.

-Des vecteurs de socialisation et de transmission culturelle :

¹⁰ Renaud Lise, Les médias et le façonnement des normes en matière de santé, Presse de l'Université du Québec, 2007, p20

¹¹ Marc Montoussé, Sciences économiques et société, Bréal, 2005-2006, p12.

¹² Ibid, p21

Famille, éducation, religion, médias ou cercle amical : ces agents de socialisation jouent un rôle clé dans l'inculcation, la régulation et la préservation des normes. Ils assurent ainsi la transmission culturelle entre les générations, formant des individus socialisés et pleinement intégrés au sein de la société.

I. Des normes relatives, variables et révélatrices des dynamiques culturelles

1. Un produit de la culture et du contexte historique

Les normes ne sont pas universelles : elles varient en fonction des sociétés et des époques. Ce qui est valorisé dans une culture, comme le tutoiement, le style vestimentaire ou le modèle familial, peut être interprété de façon différente dans une autre. Cela illustre que les normes sont le fruit d'une construction sociale.

-Des normes évolutives et adaptatives :

Elles s'adaptent aux évolutions économiques, technologiques, politiques ou idéologiques. Par exemple, des avancées comme l'égalité des sexes, l'apparition de nouvelles normes numériques ou les transformations des standards moraux illustrent la faculté de la société à redéfinir ses structures sociales.

-Un espace de tensions et de débats sociaux :

Les normes peuvent faire l'objet de contestations, car elles incarnent des rapports de pouvoir et différentes visions du monde. Les réformes politiques ou les mouvements sociaux soulignent souvent les tensions qu'elles suscitent, qu'il s'agisse de laïcité, de droits individuels ou de droits civiques. Ainsi, les normes jouent un double rôle : elles assurent une certaine stabilité tout en agissant comme un levier de transformation.

Conclusion :

Les normes jouent un rôle central dans la culture, constituant un élément essentiel pour encadrer les comportements, intégrer les individus et maintenir la cohésion au sein d'un groupe. Cependant, elles ne sont ni universelles ni immuables : leur interprétation et leur application diffèrent selon les contextes culturels et évoluent au gré des transformations sociales. En tant que fondements du vivre-ensemble, elles reflètent également les dynamiques culturelles, révélant les valeurs, les tensions et les aspirations propres à une société donnée. Ainsi, comprendre les normes permet d'appréhender la société dans toute sa complexité.

Exercice 1 : Questionnaire à choix multiples

1. Les standards culturels sont :

- a) des actions innées
- b) des règles acquises et diffusées
- c) des lois universelles

2. Une norme implicite est :

- a) une législation formelle
- b) une pratique courante
- c) un jugement de droit

3. La punition informelle pourrait être :

- a) une sanction pécuniaire
- b) une incarcération
- c) une moquerie

Exercice 2 : Vrai / Faux 1.

1. Les standards sont identiques dans toutes les cultures.
2. Les normes favorisent la cohésion sociale.
3. Les normes restent inchangées.

Exercice 3 : Analyse Identifiez

Trois normes visibles dans votre société et, pour chacune, indiquez :

- Son rôle –

Son origine probable –

La sanction ou conséquence en cas de non-respect

Les fondements et vecteurs structurants de la culture

: Les institutions

La culture, en tant qu'ensemble de valeurs, de normes et de représentations partagées, ne peut subsister ni se transmettre sans le soutien de structures sociales capables d'en garantir la continuité au fil du temps. Parmi ces structures, les institutions jouent un rôle essentiel. Elles organisent la vie collective, régulent les interactions et assurent la longévité symbolique d'une société. Sur le plan sociologique, une institution dépasse la simple notion de structure administrative. Elle incarne un cadre normatif et symbolique qui influence les comportements et oriente les actions.

Durkheim définissait les faits sociaux, illustrés de manière prééminente par les institutions, comme des réalités « extérieures à l'individu » et possédant un « pouvoir de contrainte » (Durkheim, *Les Règles de la méthode sociologique*, 1895). Par conséquent, analyser le rôle des institutions revient à examiner la manière dont la culture s'établit, se transmet et se transforme au fil du temps.

I. La nature sociologique de l'institution : un cadre normatif et symbolique

Dans le domaine sociologique, une institution se caractérise comme un ensemble structuré de règles, de normes et de pratiques qui sont établies, reconnues et légitimées par la société. Selon Durkheim, elle incarne une matérialisation du « fait social », c'est-à-dire une manière d'agir ou de penser qui existe indépendamment des individus et qui s'impose à eux par contrainte. De son côté, Weber met l'accent sur la notion de légitimité : une institution ne peut se maintenir que si l'autorité qui l'a instaurée est perçue comme légitime par les membres du groupe.

Pour finir, Parsons souligne leur fonction intégrative : l'institution garantit la stabilité sociale en coordonnant les comportements individuels autour de valeurs communes. Ainsi, elle se manifeste autant comme une structure régie par des normes, rendant les actions prévisibles, que comme un espace symbolique conférant un sens aux actions. Elle agit comme une matrice culturelle, intégrant les représentations collectives au fil du temps.

II. Les institutions comme piliers de la production et de la transmission culturelles :

Les institutions jouent un rôle essentiel dans le développement de la culture, en assurant à la fois sa préservation et sa transmission.

Les institutions politiques et l'État :

Elles structurent la culture civique tout en organisant la vie communautaire. Par le biais des constitutions, des lois et des cérémonies civiles, l'État instaure des valeurs partagées telles que la citoyenneté, la justice et l'identité nationale.

Les institutions éducatives :

D'après Bourdieu, l'école constitue un lieu central pour la reproduction culturelle. Elle transmet un patrimoine symbolique comprenant la langue, l'histoire et les savoirs, tout en façonnant l'habitus, garantissant ainsi la continuité des structures mentales.

Les institutions religieuses :

Elles structurent les croyances, les pratiques rituelles et l'imaginaire symbolique, donnant une signification profonde à l'existence individuelle et collective. Elles transmettent des valeurs morales, des récits fondateurs et des repères spirituels.

La famille :

En tant que première instance de socialisation, elle transmet le langage, les coutumes et les schémas de comportement. C'est le premier endroit d'assimilation culturelle.

Les médias :

Dans les sociétés modernes, ils ont évolué pour devenir des institutions générant des représentations communes, des schémas et des points de référence culturels.

III. Institutions, socialisation et cohésion culturelle

Les institutions garantissent l'assimilation des normes, favorisant ainsi la cohésion sociale. Le contrôle social peut se présenter sous une forme formelle (loi, école, règles explicites) ou informelle (coutumes, pression sociale, tradition). Durkheim démontre que l'ordre social dépend de la conformité collective, alors que Bourdieu expose les processus de domination symbolique qui peuvent découler de la reconnaissance institutionnelle. Par conséquent, bien que les institutions puissent assurer la cohésion culturelle, elles ont également la capacité de générer conformisme ou perpétuer des hiérarchies.

IV. Dynamique institutionnelle et transformations culturelles

Les institutions ne sont pas statiques : elles se transforment, se réorganisent et se restructurent. La globalisation, la révolution digitale et les changements de valeurs contraignent les institutions à reconsidérer leurs rôles. Elles se situent à la croisée du traditionnel et du moderne, naviguant entre préservation et innovation, embrassant le conflit entre patrimoine culturel et demande de transformation.

Conclusion

Les institutions sont la pierre angulaire de la culture, structurant la vie sociale, générant des normes reconnues et garantissant une transmission symbolique. Elles assurent l'unité du groupe tout en supervisant les changements culturels. Toutefois, leur légitimité repose sur leur aptitude à combiner tradition et modernité : une institution qui ne se modernise pas risque de faire face à une crise.

Les fondements de la culture

La langue

Introduction :

La langue est un composant crucial de la culture. Elle offre aux personnes la possibilité de communiquer, de partager leurs idées et de diffuser leurs valeurs. Chaque langue véhicule une perspective unique et un mode de réflexion. Sans le langage, la transmission des traditions, des convictions ou du savoir d'une société serait irréalisable. De ce fait, la langue n'est pas simplement un moyen de communication : elle est un fondement de la culture.

I. La langue, un moyen de communication :

1. Définition

La langue est un ensemble de symboles employés par les membres d'une communauté pour échanger des informations.

2. Rôle principal : la communication

Le langage permet de partager des informations, d'ordonner, d'exprimer des émotions et de tisser des relations sociales.

3. La langue et la vie en société :

Par le biais du langage, les personnes sont en mesure de cohabiter, de travailler, de négocier, de narrer et de saisir le monde qui les entoure.

II. La langue, un marqueur de l'identité culturelle

1. La langue en tant que marqueur d'appartenance

S'exprimer dans une langue, c'est faire partie d'un groupe. Elle génère un sentiment d'unité et de solidarité.

2. Identité au niveau national, régional et local

Chaque langue ou dialecte est le reflet de l'histoire d'une communauté. Par exemple : le monde francophone, les langues berbères, les dialectes régionaux.

3. Variété linguistique et abondance culturelle

L'hétérogénéité des langues à travers le monde reflète la diversité des cultures et des styles de vie.

III. La langue comme vecteur de mémoire et de culture

1. Diffuser les connaissances et les principes

C'est par le biais de la langue que les traditions, les us et coutumes, les convictions et les compétences sont transmis.

2. Expression orale et écrite

- Langue parlée : chansons, récits, proverbes.
- Langue écrite : ouvrages, législation, archives, littérature.

3. La langue en tant que mémoire partagée

Chaque langue reflète l'histoire et la perspective d'un peuple.

IV. Défis contemporains : mondialisation et pluralité linguistique

1. Globalisation : une menace pour certaines langues

Les langues prédominantes, telles que l'anglais, nuisent aux langues moins répandues.

2. La sauvegarde des langues

3-L'UNESCO soutient la préservation des langues en danger.

3. La langue en tant que patrimoine culturel

Il est essentiel de préserver chaque langue, étant donné qu'elle constitue un patrimoine distinctif.

Conclusion :

La culture repose sur les bases que fournit la langue. Cette dernière favorise la communication, l'expression identitaire, la transmission des connaissances et la conservation de la mémoire collective. La sauvegarde des langues est une manière de préserver les cultures et la diversité mondiale.

Exercices

A. Questions de réflexion

1. Pourquoi la langue est-elle un élément essentiel de la culture ?
2. En quoi la langue peut-elle créer un sentiment d'appartenance ?

3. Donnez un exemple de lien entre langue et tradition culturelle.
4. La mondialisation est-elle un danger pour les langues ? Expliquez.
5. Pourquoi faut-il protéger la diversité linguistique ?

B. Textes à analyser (commentaire en 5 à 8 lignes chacun)

Texte 1 :

« Chaque langue est une vision du monde. » — *Wilhelm von Humboldt*

→ *Question : Expliquez cette citation.*

Texte 2 :

« Lorsqu'une langue disparaît, c'est une manière de penser et de vivre qui disparaît avec elle.

» — *UNESCO*

→ *Question : Commentez cette idée.*

C. QCM (10 questions)

1. La fonction principale de la langue est :
 - a) rêver — b) communiquer — c) voyager — d) dessiner
2. La langue crée :
 - a) un lien social — b) un lien musical — c) un lien sportif
3. La langue transmet :
 - a) les traditions — b) les pierres — c) les nuages
4. La mondialisation menace :
 - a) les langues minoritaires — b) les couleurs — c) les nombres

(→ et ainsi de suite jusqu'à 10 questions — je peux allonger si tu veux)

D. Mini-production écrite

En 10 lignes, expliquez pourquoi la langue est un élément essentiel de la culture d'un peuple. Appuyez-vous sur un exemple.

E. Activité de groupe / Débat

Sujet : « *Faut-il protéger les langues minoritaires ?* »

—Préparer 2 arguments pour et 2 arguments contre.

Chapitre II : La carte du français dans le monde



Introduction :

Le français figure parmi les langues les plus largement utilisées à travers le globe. On l'utilise non seulement en France, mais également dans plusieurs pays d'Europe, d'Afrique, d'Amérique et d'Asie. Sa propagation est associée à l'histoire de la colonisation, aux interactions culturelles et à la politique linguistique francophone.

Statut et répartition du français :

1. Statut officiel :

Le français est soit langue officielle, soit co-officielle dans plus de 25 nations.

Exemples :

Europe : La France, la Belgique, la Suisse et le Luxembourg.

Afrique : Sénégal, Côte d'Ivoire, Cameroun, République Démocratique du Congo

Canada : Québec, Nouveau-Brunswick, en Amérique.

Océanie : Vanuatu, Nouvelle-Calédonie.

2 Répartition des locuteurs :



- Nombre de locuteurs natifs : approximativement 80 millions.
- Plus de 200 millions utilisent cette langue comme seconde ou étrangère.
- Le français connaît sa croissance la plus rapide sur le continent africain.

L'Afrique est le continent où le français croît le plus rapidement.

3. La Francophonie :

- Structure rassemblant les nations partageant l'utilisation de la langue française.
 - But : favoriser la diffusion de la langue française, collaboration culturelle et économique.
- On désigne les pays membres comme des pays francophones.

4. Diffusion historique :

1. Moyen Âge et Renaissance : propagation en Europe par le biais de la littérature, des relations diplomatiques et des échanges culturels.
2. Dix-septième au dix-neuvième siècle : essor de la colonisation française en Afrique, Amérique et Asie.
3. De la XXe siècle à nos jours : influence des organisations internationales et des médias dans la diffusion de la langue française.

. Les enjeux contemporains :

Langue utilisée à l'échelle internationale et dans les communications diplomatiques.

Obstacle : résistance face à la langue anglaise.

Occasion : progrès des pays francophones africains et impact culturel.

Carte du français dans le monde :

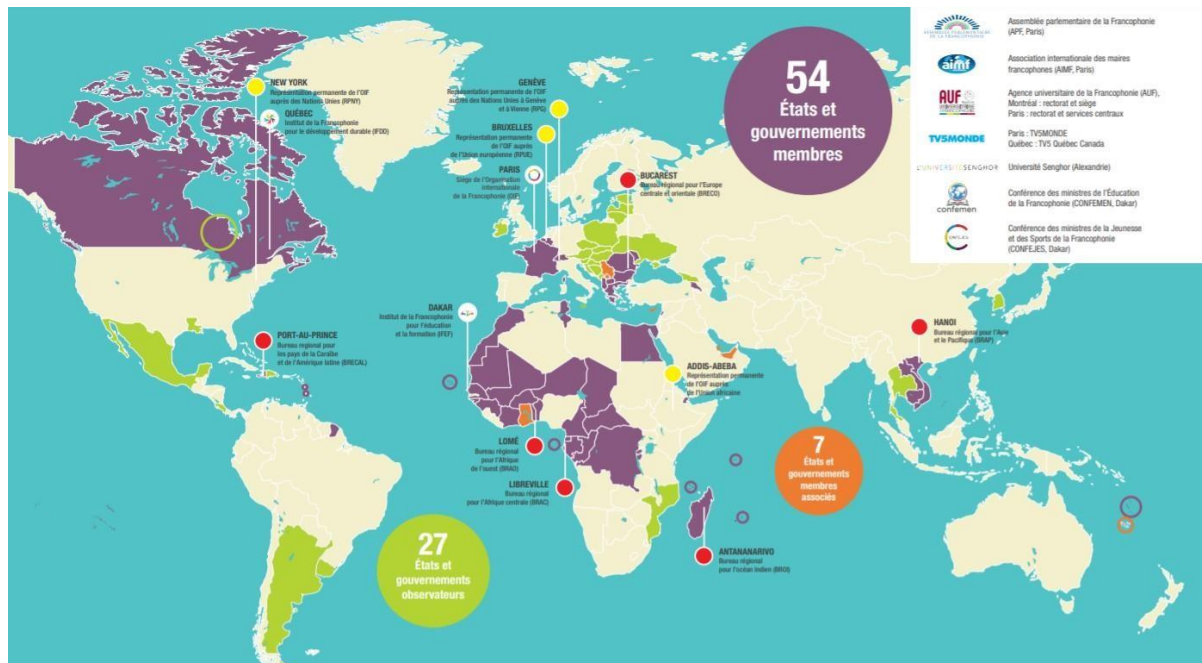
Pays où le français est largement parlé

Pays où le français est partiellement parlé

Pays où le français est dispensé comme langue étrangère

Conclusion :

Aujourd'hui, le français est une langue dynamique, riche et vivante. La propagation mondiale de cette langue reflète l'histoire et l'impact culturel des pays francophones.



Le français est la langue officielle ou co-officielle dans plus de 25 nations (y compris l'Europe, l'Afrique, l'Amérique du Nord et les Caraïbes). On estime qu'il y a plus de 270 millions de personnes qui parlent cette langue à travers le monde, que ce soit en tant que langue maternelle ou seconde. L'Afrique joue un rôle clé dans la propagation actuelle de la langue française, en raison de sa démographie et de l'historique francophone de certains de ses pays.

Exercices

Exercice 1 : Lecture et compréhension de la carte

1. Cite trois pays d'Europe où le français est langue officielle.
2. Cite trois pays d'Afrique où le français est langue officielle.
3. Quel continent compte le plus grand nombre de locuteurs francophones aujourd'hui ?
4. Identifie deux pays où le français est enseigné mais n'est pas langue officielle.

Exercice 2: La Francophonie

1. Qu'est-ce que la Francophonie ?
2. Quels sont les objectifs principaux de l'OIF ?
3. Pourquoi l'Afrique est-elle devenue un continent central pour le français aujourd'hui ?

Exercice 3 : Analyse et réflexion

1. Explique pourquoi le français a une présence importante sur plusieurs continents.
2. Quels sont les défis que doit relever la langue française dans le monde contemporain ?
3. Donne un exemple concret d'influence culturelle française dans un pays non francophone.

Exercice 4 (optionnel) : Quiz rapide

1. Combien de locuteurs français dans le monde (approx.) ?
2. Nommer un pays francophone en Océanie.
3. Le français est-il la langue officielle de l'Inde ? (Oui/Non)
4. Quelle organisation regroupe les pays francophones ?

Chapitre III :La géographie et le climat

I. La géographie de la France :

1. Situation et superficie :

La France se trouve en Europe de l'Ouest, où elle est entourée par la Belgique, le Luxembourg, l'Allemagne, la Suisse, l'Italie, Monaco, l'Espagne et Andorre. Elle s'étend également sur des côtes de la Manche, de l'océan Atlantique et de la mer Méditerranée : « *La France est un de ces pays .Elle a trois mers : l'océan Atlantique, la Méditerranée, la Manche, suivie du Pas-de-Calais et de l'entrée dans la mer du Nord. Elle est hérissée de hautes montagnes à sa frontières, de montagne moyennes de hautes collines à l'intérieur* »¹³. Dimension : approximativement 551 695 km², ce qui en fait le pays le plus vaste de l'Union européenne.

2. Relief :

On résume souvent la vaste variété de reliefs en France par l'expression « un pays composé de plaines, de plateaux et de montagnes » :

- Les montagnes de ancien : Le Massif central, les Vosges, l'Ardenne, l'Armorique.
- Les montagnes récentes : Alpes, Pyrénées, Jura, Corse (caractéristiques topographiques très prononcées).
- Les dépressions et les bassins : le bassin parisien, le bassin aquitain.
- Les littoraux : diversifiés, comprenant des falaises (Normandie), des plages (Bretagne), des lagunes et des côtes méditerranéennes (Côte d'Azur).

3. Hydrographie :

- **Rivière de premier plan** : La Seine, la Loire, le Rhône, la Garonne.
- **Fleuves notables** : Marne, Dordogne, Meuse. Ces rivières servent au transport, à l'irrigation et à la génération d'énergie hydroélectrique.
- **Plans d'eau** : Lac Léman, Lac d'Annecy, Les étangs de la Camargue.

4. Organisation territoriale :

La France métropolitaine se compose de 13 régions, qui sont par la suite divisées en départements (un total de 101, y compris les DOM-TOM).

¹³ Reclus Elisée, Nouvelle Géographie universelle, la terre et les hommes, Librairie Hachette, 1979, p708.

- **Villes majeures** : Paris (capitale), Lyon, Marseille, Lille, Toulouse, Bordeaux et Nantes.

II. Le climat de la France :

La France offre une vaste variété de climats, attribuée à sa latitude, ses paysages variés et l'impact des flux d'air océaniques, continentaux et méditerranéens : « *La France s'attache à la masse de l'Europe, et c'est la aussi que son climat se rapproche le mieux du climat règne en Europe sur les plus vastes espaces.* »¹⁴.

1. Climat océanique :

- **Emplacement** : dans l'ouest et le nord-ouest de la France (Bretagne, Normandie).
- **Caractéristiques** : Hivers tempérés, étés frais.

Précipitations fréquentes et régulières.
Impact de l'Atlantique.

2. Climat méditerranéen :

- **Situation géographique** : sud-est et bord de mer méditerranéenne (Provence, Côte d'Azur).
- **Caractéristiques** : Des étés particulièrement chauds et arides.

Hivers doux et pluvieux.
Effet de la Méditerranée, présence régulière de vents comme le Mistral.

3. Climat montagnard :

- **Emplacement** : Alpes, Pyrénées, Massif central.
- **Caractéristiques** : Hivers rigoureux avec de la neige.
Été frais en altitude.
Conditions optimales pour les activités hivernales et la production d'hydroélectricité.

Conclusion :

La France présente une variété géographique et climatique qui a un impact sur :

- L'agriculture (les vastes champs de céréales, les vignobles, l'élevage dans le Massif central).
- Le tourisme (pistes de ski, côte méditerranéenne, héritage historique).
- La distribution de la population et des activités économiques.

¹⁴ Ibid ,p708.

Exercices

Exercice 1 : Localisation et relief

Question 1 : Complétez la carte de la France métropolitaine avec :

- Les montagnes : Alpes, Pyrénées, Massif central, Vosges, Jura.
- Les plaines et bassins : Bassin parisien, Bassin aquitain.
- Les principales villes : Paris, Lyon, Marseille, Bordeaux, Lille, Nantes, Toulouse.

Question 2 : Associez chaque caractéristique à la montagne correspondante :

Montagne	Caractéristique
Alpes	...
Massif central	...
Pyrénées	...
Vosges	...

Exercice 2 : Hydrographie

Question 1 : Classez les rivières suivantes selon le bassin auquel elles appartiennent :

- Seine, Loire, Rhône, Garonne
- Bassin Atlantique : ...
- Bassin Méditerranéen : ...

Question 2 : Donnez deux utilisations des rivières en France.

Exercice 3 : Climat

Question 1 : Complétez le tableau suivant avec le type de climat correspondant à chaque région :

Région	Type de climat	Caractéristiques
Bretagne
Alsace
Provence
Massif central

Question 2 : Expliquez comment le climat influence l'agriculture dans ces régions.

Exemple : vignobles en Provence, céréales dans le Bassin parisien, élevage dans le Massif central.

Exercice 4 : Synthèse

1. Pourquoi peut-on dire que la France possède une grande diversité géographique et climatique ?
2. Donnez deux exemples de l'impact de la géographie et du climat sur le tourisme en France.
3. Expliquez comment la répartition des populations est liée au relief et au climat.

Exercice 5 : Carte mentale (facultatif)

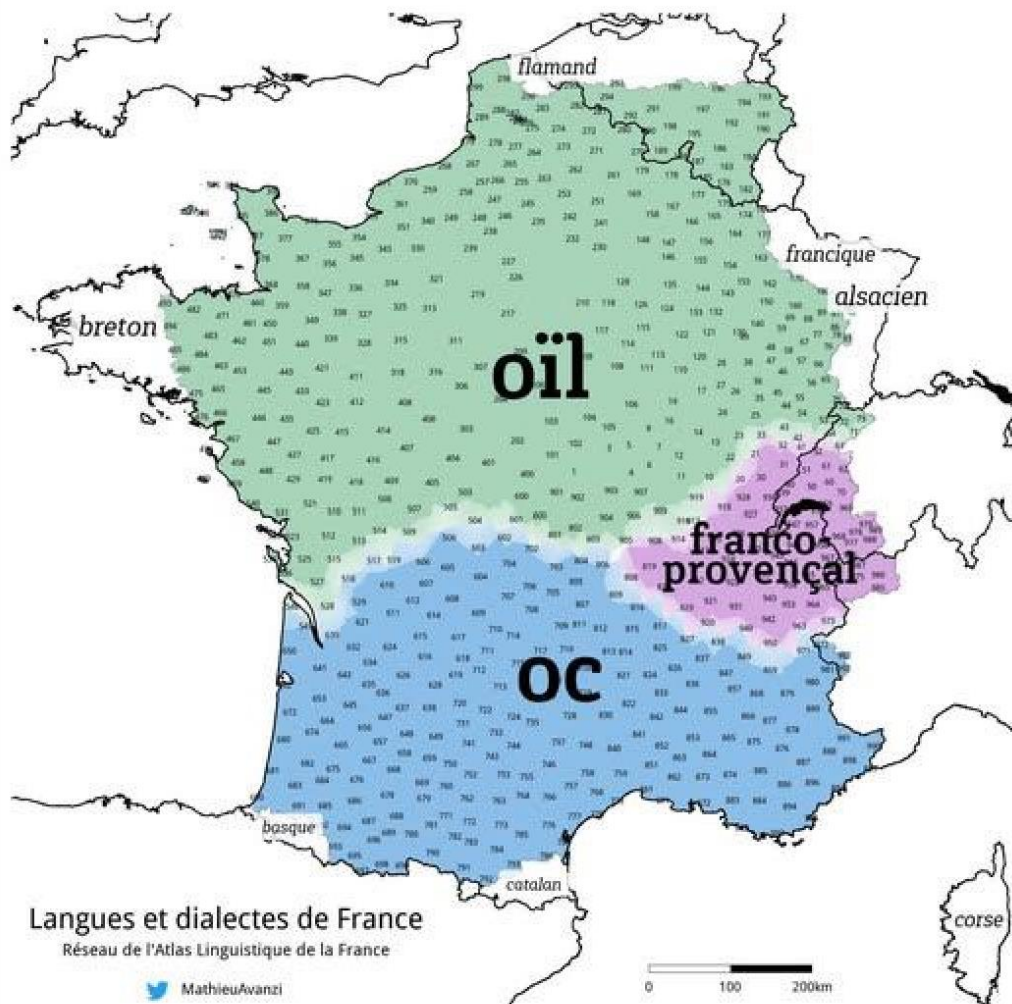
- Dessinez une carte mentale de la France en indiquant :
 - Les reliefs principaux
 - Les principaux cours d'eau
 - Les zones climatiques

II dialectes et parlers régionaux

Introduction :

Bien que la France soit connue pour sa langue officielle, le français, qui est unifié, elle présente néanmoins une grande diversité linguistique. Cette variété s'exprime via les dialectes et les parlers locaux, témoins historiques et culturels des diverses régions du pays. Ces langues régionales illustrent la diversité culturelle et le patrimoine non matériel français.

I. Les principales familles de dialectes et langues régionales :



1. Les langues d'oïl :

- Provenance : Partie nord et nord-ouest de la France. •
- Particularités : Ces langues, qui sont les prédécesseurs du français moderne, ont eu un impact sur le français standard.

Exemple :

- Normand (Normandie) o
- Picard (Hauts-de-France)
- Champenois (Champagne)
- Bourguignon (Bourgogne)

2. Les langues d'oc :

- Provenance : Région méridionale de la France.
- Particularités : Également connues sous le nom d'occitanes, elles se distinguent nettement du français standard par leur phonétique et leur vocabulaire.

-Exemples :

- Languedocien (Languedoc-Roussillon)
- Provençal (Provence)
- Gascon (Sud-Ouest)

3. Les langues franco-provençales (arpitan)

Provenance : Issu principalement de l'est de la France, plus précisément de Rhône-Alpes et de Franche-Comté.

- Particularités : Fusion de langues d'oïl et occitanes.
- Exemple : Savoyard.

4. Les langues germaniques et celtiques :

- Alsaciens et Messins : des langues parlées en Alsace et Lorraine, influencées par l'allemand.
- Breton : langue celtique utilisée en Bretagne.
- Basque : langue sans lien apparent, utilisée au Pays Basque français.

II .Les éléments historiques et sociolinguistiques :

1. Standardisation linguistique : La Révolution française ainsi que les politiques éducatives du XIXe siècle ont privilégié le français standard, au détriment des langues régionales.
2. Urbanisation et médias : La croissance de la migration urbaine et l'expansion des médias ont intensifié l'utilisation du français normé.
3. Revitalisation moderne : Depuis la fin du XXe siècle, diverses régions s'efforcent de maintenir et d'enseigner leurs langues locales dans les établissements scolaires et culturels.

III .Les aspects historiques et sociolinguistiques :

1. Normalisation linguistique : La Révolution française et les politiques d'éducation du XIXe siècle ont favorisé le français standard, au détriment des langues locales.
2. Urbanisation et médias : L'accroissement de la migration vers les villes et l'extension des médias ont amplifié l'usage du français standardisé.
3. Relance contemporaine : Depuis la fin du vingtième siècle, diverses zones cherchent à préserver et à promouvoir leurs langues locales au sein des institutions éducatives et culturelles.

IV.Les défis actuels :

1. Conservation du patrimoine culturel :
Les dialectes et langues locales sont des indicateurs identitaires et historiques.
2. Variété linguistique contre unification : Le conflit entre le français normé et les langues autochtones soulève la problématique d'une coexistence paisible.
3. Rôle de l'éducation et des médias : Les efforts dans le domaine de l'éducation et des médias sont essentiels pour préserver la vitalité de ces langues.

Conclusion :

Les différentes variantes et dialectes régionaux du français reflètent la diversité culturelle et historique de la France. Bien qu'ils aient été longtemps négligés, leur valorisation actuelle démontre l'importance de sauvegarder la diversité linguistique en tant qu'élément crucial de l'identité nationale.

Exercices

Exercice 1 : Identification des langues régionales

Associez chaque langue ou dialecte à sa région :

Langue /Dialecte

Région

Breton

Alsacien

Gascon

Languedocien

Basque

Normand

Savoyard

Exercice 2 : Classification linguistique

Indiquez à quelle famille linguistique appartient chaque langue ou dialecte :

- Langues d'oïl
- Langues d'oc
- Langues franco-provençales
- Langues germaniques
- Langues celtiques

1. Picard
2. Provençal
3. Mosellan
4. Breton
5. Arpitan (franco-provençal)

Exercice 3 : Analyse historique et sociolinguistique

Répondez aux questions :

1. Pourquoi les langues régionales ont-elles été marginalisées après la Révolution française ?
2. Quel rôle jouent l'urbanisation et les médias dans la disparition progressive des dialectes ?
3. Citez deux mesures actuelles qui contribuent à la préservation des langues régionales.

Exercice 4 : Étude critique

Lisez le texte suivant (à fournir ou fictif pour l'exercice) et répondez :

« En Bretagne, le nombre de locuteurs du breton a fortement diminué depuis 1950, mais les écoles bilingues connaissent un regain d'inscription. »

Questions :

1. Quels facteurs expliquent la diminution du breton ?
2. Quels éléments montrent une revitalisation de la langue ?
3. Selon vous, est-il possible de concilier usage du français et des langues régionales ?

Expliquez votre réponse.

Exercice 5 : Carte linguistique

Tracez une **carte de France** et indiquez, par code couleur, les régions où sont parlées les principales langues régionales : Breton, Alsacien, Basque, Occitan (Provençal, Languedocien), Normand, Savoyard.

Exercice 6 : Expression écrite

Rédigez un court texte (10-15 lignes) sur le thème :

« L'importance de préserver les dialectes et langues régionales dans la France contemporaine. »

Votre texte doit :

- Identifier au moins 3 langues régionales.
- Mentionner un facteur historique et un facteur contemporain influençant leur usage.
- Donner votre opinion sur la valeur culturelle de ces langues.

La France contemporaine : ethnies et classes sociales

Introduction :

La société française actuelle se distingue par une forte diversité sur les plans culturel, ethnique et social. Depuis le vingtième siècle, les processus de migration, d'urbanisation et de mondialisation ont radicalement modifié la structure sociale et ethnique du pays. L'analyse des groupes ethniques et des strates sociales offre une meilleure compréhension des disparités, de la mobilité sociale et des problématiques d'identité en France.

I. Les ethnies en France contemporaine :

1. Définition et problématique :

Le mot « ethnie » fait référence à un groupe d'êtres humains qui partagent une langue, une culture, une histoire et parfois même une religion commune : « *En français, l'adjectif ethnique était employé au XVIe siècle par les ecclésiastiques pour désigner ceux qui appartiennent au paganisme, c'est-à-dire comme synonyme de gentil, idolâtre et païen, par opposition à chrétien* »¹⁵

« *Il venait de latin ecclésiastique ethnicus, issu du grec ethnikos ou ethnos, peuple. Au XVIIIe siècle, l'adjectif ethnique étend son sens et en vint à être utilisé pour désigner une population issue d'une même origine (pas nécessairement païenne) à cette époque « Français » était mot ethnique. Au milieu de XIXe siècle, l'anthropologie physique naissante utilise le mot ethnique pour désigner ce qui est relatif à la race, et le terme « racial » était employé au sens collectif pour définir les « caractères ethniques, ou les caractères propres à une race » par opposition aux caractères individuels.* »¹⁶

Dans l'Hexagone, le recensement national ne recueille pas d'informations relatives à l'ethnicité afin de se conformer au principe républicain de l'égalité. Ainsi, on évoque fréquemment les minorités visibles, les populations d'origine migratoire ou la diversité culturelle.

¹⁵ Cervelle Mariella Villasante, Le passé colonial et les héritages actuels en Mauritanie, Harmattan, 2014, p63

¹⁶ Ibid, p64

1. Les principales origines ethniques :

Europe : Espagne, Italie, Portugal et l'Est de l'Europe.

Afrique : Maghreb (Algérie, Maroc, Tunisie) et Afrique subsaharienne (Mali, Sénégal, Côte d'Ivoire).

Asie : Vietnam, Cambodge, Laos (principalement dans le contexte postcolonial).

D'autres zones : Les Antilles, la Guyane, La Réunion.

1. Les enjeux liés aux ethnies :

- Assimilation et discrimination : Les individus issus de l'immigration peuvent être confrontés à des discriminations dans le domaine de l'emploi ou en matière de logement.
- Identité et mémoire collective : Les groupes ethniques enrichissent la culture française, mais soulèvent également des interrogations concernant la reconnaissance et l'intégration.

II. Les classes sociales en France contemporaine :

1- définition :

1- Une classe sociale rassemble des individus ayant des conditions économiques, culturelles et sociales comparables.

2- Sociologues de premier plan : Marx (conflit entre bourgeoisie et prolétariat), Weber (richesse, pouvoir et prestige), Bourdieu (capitaux économiques, culturels et sociaux).

2- Les principales classes sociales :

Classe supérieure : cadres dirigeants, professions de haut niveau, entrepreneurs.

Haute autonomie et riche capital culturel.

Classe moyenne : employés compétents, techniciens, professeurs. Incarnent le noyau central de la société française.

Classe ouvrière : travailleurs, employés de peu de qualification. Vulnérabilité économique et diminution du capital culturel.

Inclusion et précarité : les chômeurs de longue durée, les travailleurs à faible revenu, les sans-abris.

1. Évolutions récentes :

Polarisation sociale : accroissement des disparités économiques et sociales.
Mobilité sociale : plus complexe qu'au XXe siècle, certaines classes populaires connaissent une stagnation.

Conséquences de l'immigration : certaines minorités ethniques sont plus présentes dans les classes ouvrières, ce qui mêle ethnies et catégories socio-économiques.

III. Interaction entre ethnies et classes sociales :

- Souvent, l'origine ethnique a un impact sur la situation sociale en raison des discriminations et du capital social.
- Les mesures gouvernementales (égalité des chances, lutte contre les discriminations, zones prioritaires) ont pour but de réduire ces inégalités.
- Les régions identifiées comme « sensibles » soulignent la présence de communautés immigrées vivant dans des conditions socio-économiques précaires.

Conclusion :

L'actuelle société française est d'une complexité où se mêlent ethnies et classes sociales. Il est primordial de saisir ces réalités pour étudier les disparités, la solidarité sociale et les enjeux de l'intégration. Le discours sur l'égalité républicaine et la valorisation de la diversité demeure au cœur des enjeux politiques et sociaux en France.

Exercices de TD

1. **Analyse de données** : Étudier la répartition des populations immigrées selon les régions françaises.
2. **Étude de cas** : Analyser un quartier populaire et identifier la composition sociale et ethnique.
3. **Débat** : « La République doit-elle reconnaître les ethnies pour mieux lutter contre les discriminations ? »

Lecture critique : Comparer les visions de Bourdieu et Marx sur les classes sociales et discuter leur pertinence pour la France contemporaine

Chapitre IV : Aperçu historique sur les grandes migrations

contemporaines

Introduction :

On entend par migrations contemporaines les mouvements de population à grande échelle qui ont eu lieu depuis le XIXe siècle jusqu'à aujourd'hui, sur l'ensemble du globe. Elles sont associées aux mutations économiques, politiques, démographiques et culturelles de l'ère contemporaine.

Ces déplacements massifs ont radicalement transformé la structure des sociétés et l'interaction entre les nations.

2. Les grandes phases des migrations contemporaines

a) XIX^e siècle : les migrations européennes de masse :

De 1850 à 1914, près de 60 millions d'Européens quittent leur continent.
Principales destinations : Amériques (États-Unis, Canada, Argentine, Brésil), Australie, Afrique du Sud.

Raisons :

- Expansion de la population en Europe.
- Crises dans le secteur agricole et pauvreté.
- Recherche d'emploi et de terres.
- Espoir en la liberté politique et religieuse.

Exemple : les déplacements irlandais lors de la Grande Famine (1845–1851).

b) 1914–1945 : migrations contraintes et crises :

Première Guerre mondiale : mouvements à grande échelle de militaires, réfugiés et travailleurs coloniaux.

Période entre les deux guerres : Crise économique (1929) → renvoi obligatoire des immigrants.

Réfugiés politiques (révolution russe, ascension du fascisme et du nazisme).

Guerre mondiale II : Déportations, migrations massives, exils politiques.

Le déplacement contraint de millions d'individus (Juifs, détenus, travailleurs).

c) 1945–1975 : les migrations de reconstruction :

Suite à la destruction de l'Europe après 1945, il y avait une forte demande de travailleurs :
o Des ouvriers venus du sud de l'Europe (Italie, Espagne, Portugal) et du Maghreb (Algérie, Maroc, Tunisie).

Colonies et anciennes colonies :

Déplacements entre grandes villes et régions récemment autonomes.

Retour d'anciens colonisateurs ou de réfugiés (par exemple : rapatriement d'Algérie en 1962).

Expansion économique mondiale (l'ère des Trente Glorieuses) → flux migratoires à grande échelle.

d) Depuis 1975 : mondialisation et nouvelles formes de migrations :

Élargissement des courants migratoires :

Du Sud vers le Nord : Afrique, Asie, Amérique latine vers l'Europe, les États-Unis et le Canada.

Sud → Sud : déplacements à l'intérieur des régions (Afrique, Moyen-Orient).

Origines diverses :

Conflits économiques, guerres internes, disparités Nord/Sud.

Recherche d'éducation, d'emploi ou de sûreté.

Réfugiés environnementaux liés aux changements climatiques.

Catégories supplémentaires : Travailleurs migrants, réfugiés politiques, candidats à l'asile, étudiants étrangers.

3. Les migrations au XXI^e siècle :

Selon les Nations Unies, on dénombre approximativement 280 millions de migrants à l'échelle mondiale (2020).

Zones d'accueil principales : Europe, Amérique du Nord, Golfe Persique.

Zones principales de départ : Afrique, Moyen-Orient, Asie du Sud.

Événements notables :

Situation de crise des réfugiés en Méditerranée (depuis 2015).

Fuite des Syriens (conflit civil, 2011–...).

Déplacement climatique (Sahel, Bangladesh, Pacifique).

La migration se transforme en un défi global, combinant des aspects humanitaires, politiques et économiques.

4. Les conséquences des migrations contemporaines :

Pour les pays d'accueil :

Contributions sur les plans démographique, culturel et économique. • Conflits politiques, questions d'identité et problèmes sociaux.

Pour les pays d'origine :

Transferts d'argent (remises) → vecteur de progression.

Exode des cerveaux, disparition de la main-d'œuvre qualifiée.

À l'échelle mondiale :

Création de diasporas (communautés transnationales).

Augmentation des interactions culturelles et des identités mixtes.

5. Conclusion :

Les migrations actuelles représentent un processus constant et global.

Elles reflètent les déséquilibres mondiaux (dans les domaines économique, politique et climatique), tout en manifestant la quête d'un futur meilleur.

Ces dernières constituent à la fois un challenge et un atout pour les sociétés contemporaines :

Il ne s'agit plus de les arrêter, mais de les gérer et de les comprendre de manière plus efficace.

Exercices

Exercice 1 : QCM

1. Quelle période a connu les grandes migrations européennes vers les Amériques ?
a) 1700–1800 b) 1850–1914 c) 1945–1975 d) après 2000
2. Quelle région est aujourd’hui la plus concernée par les migrations climatiques ?
a) Europe b) Afrique c) Amérique du Nord d) Océanie
3. Quelle crise a provoqué un grand exode de réfugiés vers l’Europe à partir de 2015 ?
a) Guerre d’Irak b) Guerre de Syrie c) Crise grecque d) Révolution tunisienne

Exercice 2 : Vrai / Faux

1. Les migrations contemporaines concernent uniquement les pays pauvres.
2. Les migrations de 1945 à 1975 ont contribué à la reconstruction européenne.
3. Les migrations climatiques sont un phénomène récent.
4. L’Europe a toujours été une zone d’émigration, jamais d’immigration.

Exercice 3 : Analyse de document

« *Les migrations ne sont pas un problème à résoudre, mais une réalité à comprendre et à organiser.* »

— (Antonio Guterres, secrétaire général de l’ONU, 2018)

Questions :

1. Quelle vision des migrations exprime cette citation ?
2. Quelles sont, selon toi, les causes principales des migrations contemporaines ?
3. Comment les pays peuvent-ils mieux gérer ces flux ?

Exercice 4 : Carte mentale

Titre : « **Les grandes migrations contemporaines** »

Branches à développer :

- Périodes historiques
- Causes principales
- Régions de départ / d'arrivée
- Conséquences
- Enjeux actuels (climat, politique, économie)

Les immigrants et la lutte pour les droits en France

Introduction :

Depuis plus de cent ans, les immigrants contribuent à l'édification économique, sociale et culturelle de la France.

Cependant, leur intégration a fréquemment été associée à des combats pour l'égalité, la reconnaissance et les droits de base.

Ces luttes, menées dans les manufactures, les zones résidentielles ou les organisations, ont participé à la mutation de la société française.

2. Contexte historique :

A partir du XIXe siècle, les travailleurs étrangers (Belges, Italiens, Polonais) revendiquent des conditions de travail justes.

Au cours du XXe siècle, les immigrants originaires du Maghreb et de l'Afrique noire jouent un rôle crucial dans la reconstruction d'après-guerre, bien qu'ils soient fréquemment privés de droits politiques et sociaux.

Les années 1970-1980 constituent une période charnière : l'immigration se transforme également en un mouvement de contestation et d'affichage public.

3. Les principales luttes pour les droits :

a) Droit au travail et à la dignité :

- Actions de grève des travailleurs étrangers dans les années 70 :

Exemple : les grèves au sein des foyers Sonacotra (1975-1980) en opposition aux loyers excessifs.

Appui d'intellectuels et de syndicats français.

- Exigences : rémunérations justes, conditions de travail respectables, mise en règle des personnes sans papiers.

b) Droit au logement et à la régularisation :

- Engagement des sans-papiers pour obtenir une régularisation de leur statut :

Exemples notables : prise de contrôle de l'église Saint-Bernard à Paris (1996).

Démonstrations pour la régularisation des travailleurs sans papiers.

- Appui à de nombreuses organisations (La Cimade, GISTI, RESF...).

c) Droit à l'égalité et contre le racisme :

Mise en place d'associations anti-racistes : SOS Racisme (1984) – avec le slogan « Touche pas à mon pote ».

Initiatives en faveur de l'égalité dans le milieu scolaire, professionnel et politique.

Combattre les discriminations au sein des médias et des institutions publiques.

d) Droit à la citoyenneté :

Les étrangers ne sont pas autorisés à voter lors des élections nationales.

Prétention : droit de vote local pour les étrangers non européens (discussion toujours en cours).

Augmentation de l'implication des descendants d'immigrés dans la vie politique et associative.

4. Les progrès obtenus :

Accès graduel à divers droits sociaux : habitat, santé, éducation, protection du travail.

Établissement de la Haute Autorité de lutte contre les discriminations (HALDE) en 2005 (qui fait désormais partie du Défenseur des droits).

Lois anti-racisme et anti-discrimination (loi Pleven, 1972 ; loi Taubira, 2001).

Présence plus marquée dans la culture, le sport et la politique (signes d'une intégration réussie).

5. Les luttes contemporaines :

Combat des travailleurs sans papiers pour une régularisation et de meilleures conditions de travail.

Protestations contre les abus policiers et les discriminations raciales.

Exigences pour une véritable égalité et une représentation juste au sein de la société française.

Actuellement, les combats des immigrés s'intègrent dans un contexte plus vaste : celui des droits de l'homme, de la justice sociale et de la dignité universelle.

6. Conclusion

L'histoire sociale et politique de la France a été fortement influencée par la bataille des immigrants pour leurs droits.

Ces actions ont conduit à des progrès significatifs, cependant les disparités subsistent.

Elles soulignent que la construction de la démocratie française s'appuie également sur les individus venus d'ailleurs qui ont demandé égalité, respect et reconnaissance.

Exercices

Exercice 1 : QCM

1. Quelle revendication est au cœur de la lutte des sans-papiers ?
a) Le droit de vote b) La régularisation administrative c) L'accès à l'université d) Le service militaire
2. Quelle association a popularisé le slogan « Touche pas à mon pote » ?
a) GISTI b) SOS Racisme c) La Cimade d) Amnesty International
3. Quelle grande mobilisation a eu lieu à l'église Saint-Bernard ?
a) Une grève de la faim b) Une occupation pour la régularisation des sans-papiers
c) Une manifestation syndicale d) Un procès public

Exercice 2 : Vrai / Faux

1. Les immigrés ont toujours eu le droit de vote en France.
2. Les luttes pour les droits des immigrés ont commencé après 1945.
3. Le mouvement SOS Racisme a été créé dans les années 1980.
4. Les sans-papiers demandent surtout des avantages financiers.

Exercice 3 :

« Nous ne demandons pas la charité, mais la justice. Nous travaillons, nous payons, nous vivons ici : nous avons donc droit à la dignité. »

(Tract d'un collectif de travailleurs sans-papiers, 1996)

Questions :

1. Quelle idée principale ressort de ce texte ?
2. Quels types de droits sont revendiqués ?
3. Pourquoi ce discours reste-t-il d'actualité aujourd'hui ?

Exercice 4 :

Sujet :

« Les luttes des immigrés pour leurs droits ont-elles fait progresser la démocratie française ? »

Consigne :

- Groupe A : arguments en faveur (progrès social, égalité).
- Groupe B : limites et obstacles persistants.
- Synthèse collective en fin de séance.

Exercice 5 : Carte mentale

Titre : « **Les immigrants et la lutte pour les droits en France** »

Branches possibles :

- Contexte historique
- Revendications principales
- Acteurs et associations
- Progrès obtenus
- Luittes actuelles

L'immigration en France : apports et problèmes

Introduction :

L'immigration est un phénomène de longue date et fondamental dans la structure de la société française.

Depuis le dix-neuvième siècle, la France se positionne en tant que pays d'accueil tout en étant le théâtre de tensions identitaires.

L'immigration a largement influencé l'économie, la culture et la démographie du pays, tout en posant des enjeux sociaux et politiques.

2. Brève histoire de l'immigration en France

Période	Origine principale des immigrants	Contexte
XIX ^e siècle	Belges, Italiens, Polonais	Besoins de main-d'œuvre industrielle
1914–1945	Européens, coloniaux (Maghreb, Afrique)	Guerres mondiales et reconstruction
1945–1975	Maghreb, Afrique subsaharienne, Portugal	Croissance économique (Trente Glorieuses)
Depuis 1975	Diversification (Afrique, Asie, Europe de l'Est)	Crise économique, regroupement familial

3. Les apports de l'immigration

a) Apports économiques :

Force de travail indispensable dans les secteurs de l'industrie, des mines, du bâtiment et de la restauration.

Participation au régime de retraite et à la consommation.

Engagement dans l'entrepreneuriat (petits commerces, innovation).

b) Apports culturels et sociaux :

-Enrichissement de la culture française : gastronomie, musique, sport, art.

-Diversité linguistique et religieuse.

Exemples : Zidane (football), Aznavour (musique), Leïla Slimani (littérature).

c) **Apports démographiques :**

- Rajeunissement de la population.
- Réponse au vieillissement démographique.

Maintien de la dynamique urbaine et sociale.

4. **Les problèmes et défis liés à l'immigration**

a) **Difficultés d'intégration :**

- Disparités en matière d'accès à l'emploi et au logement.
- Discriminations basées sur la race et la classe sociale.
- Insuffisances dans la mise en œuvre de la politique d'intégration républicaine.

b) **Tensions sociales et politiques :**

Élévation du discours identitaire et de l'extrême droite.

Stigmatisation des personnes immigrées ou de leurs descendants.

Inquiétudes concernant la sécurité, la laïcité et l'érosion des repères culturels.

c) **Défis économiques et humanitaires :**

Administration des flux migratoires irréguliers et des requérants d'asile.

Contrainte sur divers services publics tels que le logement, l'éducation et la santé.

Discussion sur la solidarité européenne face aux mouvements migratoires à l'échelle internationale.

5. **La politique française d'immigration**

Concept d'intégration républicaine : droits égaux, laïcité, citoyenneté.

- Instruments politiques : o Le Code de l'entrée et du séjour des étrangers (CESEDA).

Bureau Français de l'Immigration et de l'Intégration (OFII).

Législation sur le regroupement familial (1976).

- Évolution récente : allier l'accueil, le contrôle et l'intégration.

6. Conclusion

L'immigration représente simultanément un atout et un challenge pour la France.

Elle a façonné le pays contemporain, en participant à son expansion, à sa culture et à sa diversité.

Cependant, elle continue de questionner la cohésion sociale, la citoyenneté et la laïcité dans une société en évolution.

Le véritable défi aujourd'hui: convertir la diversité en une force collective.

Exercices

Exercice 1 : QCM

4. Quelle revendication est au cœur de la lutte des sans-papiers ?
a) Le droit de vote b) La régularisation administrative c) L'accès à l'université d) Le service militaire
5. Quelle association a popularisé le slogan « Touche pas à mon pote » ?
a) GISTI b) SOS Racisme c) La Cimade d) Amnesty International
6. Quelle grande mobilisation a eu lieu à l'église Saint-Bernard ?
a) Une grève de la faim b) Une occupation pour la régularisation des sans-papiers
c) Une manifestation syndicale d) Un procès public

Exercice 2 : Vrai / Faux

5. Les immigrés ont toujours eu le droit de vote en France.
6. Les luttes pour les droits des immigrés ont commencé après 1945.
7. Le mouvement SOS Racisme a été créé dans les années 1980.
8. Les sans-papiers demandent surtout des avantages financiers.

Exercice 3 :

« Nous ne demandons pas la charité, mais la justice. Nous travaillons, nous payons, nous vivons ici : nous avons donc droit à la dignité. »

(Tract d'un collectif de travailleurs sans-papiers, 1996)

Questions :

4. Quelle idée principale ressort de ce texte ?
5. Quels types de droits sont revendiqués ?
6. Pourquoi ce discours reste-t-il d'actualité aujourd'hui ?

Exercice 4 :

Sujet :

« Les luttes des immigrés pour leurs droits ont-elles fait progresser la démocratie française ? »

Consigne :

- Groupe A : arguments en faveur (progrès social, égalité).
- Groupe B : limites et obstacles persistants.
- Synthèse collective en fin de séance.

Exercice 5 :

Titre : « **Les immigrants et la lutte pour les droits en France** »

Branches possibles :

- Contexte historique
- Revendications principales
- Acteurs et associations
- Progrès obtenus
- Luittes actuelles

La France et l'UE

Introduction :

La France figure parmi les pays fondateurs de l'Union européenne et joue un rôle de premier plan dans son édification politique, économique et culturelle. Depuis la conclusion de la Seconde Guerre mondiale, elle occupe une place prépondérante dans l'élaboration, le développement et la gouvernance de l'Europe unifiée

2. La France, pionnière de la construction européenne :

Suite à 1945, la France aspire à maintenir la paix en Europe et à prévenir d'éventuels affrontements avec l'Allemagne.

Elle est impliquée dans l'établissement des premières institutions européennes :

1951 : Création de la CECA (Communauté européenne du charbon et de l'acier).

1957 : Signature du Traité de Rome qui a mené à la fondation de la CEE (Communauté économique européenne).

But : Favoriser la collaboration économique afin d'établir une paix durable.

3. Les grandes étapes de l'engagement français

Date	Événement / Traité	Rôle de la France
1951	CECA	Membre fondateur
1957	Traité de Rome (CEE)	Initiative franco-allemande (Monnet & Schuman)
1973	Premier élargissement	Soutien de la France à l'entrée du Royaume-Uni
1992	Traité de Maastricht	Fondation de l' Union européenne (UE)
2002	Adoption de l'euro	Monnaie commune (la France membre de la zone euro)
2005	Référendum français : rejet de la Constitution européenne	Moment de crise dans la relation France-UE
2009	Traité de Lisbonne	Relance du projet européen
Aujourd'hui		

4. Les positions françaises dans l'UE :

Perspectives politiques : la France plaide pour une Europe forte, davantage unie et autonome par rapport aux États-Unis.

Perspective économique : en faveur d'une politique agricole commune (PAC) et de la régulation du marché.

Vision diplomatique : appui à une politique extérieure et de défense unifiée.

Vision culturelle : la France soutient la diversité linguistique et la sauvegarde de la culture européenne.

5. Les défis contemporains :

Gestion des frontières et crise migratoire : l'implication de la France dans Frontex.
Souveraineté européenne : conflit entre autonomie nationale et résolutions collectives.
Augmentation de l'euro-scepticisme : discussion interne concernant la perte de souveraineté.
La France plaide en faveur d'un « Green Deal » ambitieux, intégrant la transition écologique et numérique.

Conclusion :

Depuis le début du projet européen, la France en a toujours été au centre. En dépit de discussions internes sur la souveraineté et les réformes, elle demeure un axe central de l'UE, s'efforçant d'équilibrer l'intégration européenne et la proclamation nationale. La capacité de la France à promouvoir une vision solidaire et stratégique pour l'Europe joue un rôle crucial dans l'avenir du continent.

Exercices

Exercice 1 : QCM

1. En quelle année a été signé le traité de Rome ?
a) 1945 b) 1951 c) 1957 d) 1992
2. Quelle est la principale contribution française à la construction européenne ?
a) La PAC b) L'OTAN c) L'eurovision d) L'ONU
3. Quel traité a créé officiellement l'Union européenne ?
a) Traité de Rome b) Traité de Maastricht c) Traité de Lisbonne d) Traité de Paris

Exercice 2 : Vrai / Faux

1. La France a rejoint l'Union européenne en 1973.
2. Le général de Gaulle a toujours été favorable à une Europe fédérale.

3. La France fait partie de la zone euro.
4. Le référendum de 2005 a approuvé la Constitution européenne.

Exercice 3 : Débat

Sujet : « La France doit-elle renforcer son engagement européen ou retrouver plus de souveraineté nationale ? »

En groupes : préparez 3 arguments pour chaque position et un exemple concret.

Exercice 4 : Carte mentale

Crée une carte mentale intitulée « **La France dans l'Union européenne** »

Branches possibles :

- Histoire de la construction
- Rôle économique
- Défense et diplomatie
- Défis actuels
- Culture et identité

La France et ses anciennes colonies

Introduction :

De l'époque du XIXe au XXe siècle, la France a établi une immense colonie qui s'étendait à travers l'Afrique, l'Asie, l'Amérique et l'Océanie.

Suite à l'accession à l'indépendance, les rapports entre la France et ses anciennes colonies ont connu une transformation radicale : passant de la colonisation à une collaboration postcoloniale caractérisée par des relations dans les domaines politique, économique, linguistique et culturel.

L'empire colonial français :

Première phase (XVIIe - XVIIIe siècle) : colonies aux Antilles, au Canada et en Inde (commerce, esclavage, mission civilisatrice).

Deuxième période (19ème – 20ème siècle) : colonisation à grande échelle en Afrique et en Asie, postérieure à 1830.

Afrique du Nord : Algérie (1830), Tunisie (1881), Maroc (1912)

Sénégal, Côte d'Ivoire, Mali, Congo, Madagascar et autres pays de l'Afrique subsaharienne...

Asie : Indochine française, comprenant le Vietnam, le Laos et le Cambodge.

Pacifique : Nouvelle-Calédonie, Polynésie française.

Objectifs déclarés :

Croissance économique (ressources, marchés)

Rayonnement culturel et linguistique

Mission civilisatrice (idéologie de la « France des Lumières »)

3. Le processus de décolonisation (1945-1962) :

- Suite à la Seconde Guerre mondiale :

Augmentation des mouvements nationalistes dans les colonies.

Contexte international : appui des États-Unis et de l'ONU pour le processus de décolonisation.

Guerre d'Indochine (1946-1954) → obtention de l'indépendance pour le Vietnam, le Laos et le Cambodge.

Guerre d'Algérie (1954-1962) → Établissement de l'indépendance algérienne (1962).

Indépendances pacifiques en Afrique subsaharienne (1960).

Ainsi, la France évolue d'un empire à une confédération d'États autonomes unis par la langue et la collaboration.

Les relations postcoloniales :

Suite aux indépendances, la France institue une politique de collaboration :

Collaboration économique : assistance au développement, zones franc CFA.

Collaboration militaire : conventions de défense, installation de bases militaires françaises (Tchad, Côte d'Ivoire, Djibouti).

Rôle de la Francophonie (établie en 1970) dans la promotion de la culture et de la langue française, l'expansion du français, et les interactions universitaires.

Cependant, ces relations sont fréquemment sujettes à critique :

Accusations de « néocolonialisme » ou de « Françafrique ».

Persistantes disparités économiques.

Opérations militaires françaises en Afrique (Mali, Niger, Tchad).

5. État actuel :

De nos jours, les relations entre la France et ses anciennes colonies se caractérisent par :

Des relations compliquées, entre soutien et protestation.

L'augmentation du refus de la présence française dans diverses zones d'Afrique.

Une révision historique et mémorielle (études sur la colonisation, restitution d'œuvres d'art, présentations officielles d'excuses).

Un monde francophone de plus en plus diversifié et décentralisé, où l'Afrique s'affirme comme le centre de gravité du français.

6. Conclusion :

Les liens entre la France et ses anciennes colonies sont le résultat d'une histoire complexe et ambiguë : passant de l'impérialisme à la collaboration, de la soumission à l'indépendance. Ces relations demeurent centrales dans les problématiques géopolitiques, culturelles et identitaires actuelles.

Exercices

Exercice 1 : QCM

1. Quelle a été la première colonie française en Afrique du Nord ?
a) Maroc b) Algérie c) Tunisie d) Égypte
2. En quelle année l'Algérie a-t-elle obtenu son indépendance ?
a) 1954 b) 1960 c) 1962 d) 1970
3. Quelle organisation symbolise aujourd'hui les liens culturels postcoloniaux ?
a) ONU b) OMC c) Francophonie d) Union africaine

Exercice 2 : Vrai / Faux

1. La France a colonisé uniquement l'Afrique.
2. La décolonisation française a commencé après la Seconde Guerre mondiale.
3. La "Françafrique" désigne une relation transparente et équilibrée entre la France et l'Afrique.
4. L'Algérie a été la seule colonie à connaître une guerre d'indépendance.

Exercice 3 : Analyse de document

Lis cet extrait fictif d'un discours d'un dirigeant africain (1960) :

« Nous voulons garder la langue française comme un pont entre nos peuples, mais nous voulons aussi rompre les chaînes économiques de la dépendance. »

Questions :

1. Quelle est la signification symbolique de la langue française dans ce texte ?
2. Quelle critique est formulée contre la France ?
3. Quelle forme de relation nouvelle est souhaitée ?

Exercice 4 : Débat / Réflexion

Sujet :

« Les relations actuelles entre la France et ses anciennes colonies : coopération ou néocolonialisme ? »

Consigne :

- Groupe A : arguments pour la coopération.
- Groupe B : arguments pour le néocolonialisme.
- Restitution orale en 5 min par groupe.

Exercice 5 : Carte mentale

Titre : « **La France et ses anciennes colonies** »

Branches à développer :

- Empire colonial (lieux, objectifs)
- Décolonisation (dates, guerres, leaders)
- Coopération actuelle (culture, économie, politique)
- Enjeux contemporains (mémoires, contestations)

La France et l'OTAN

Introduction :

L'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN), fondée en 1949 par les États-Unis, le Canada et plusieurs nations d'Europe occidentale, a été mise en place pour garantir leur protection collective contre l'Union soviétique. La liaison entre la France et l'OTAN a connu des périodes de tension, de cassures et de réintégrations incomplètes, témoignant du désir d'autonomie stratégique français.

2. La position initiale de la France (1949-1966)

- En 1949, la France fait partie des pays fondateurs de l'OTAN. •

Dans les années 50, dirigée par Charles de Gaulle, la France s'efforce de préserver son autonomie militaire.

- En 1966, De Gaulle a décidé de retirer la France du commandement militaire intégré de l'OTAN, tout en maintenant son statut de membre de l'alliance. Le motif principal : Maintenir l'indépendance stratégique de la France.

- Il est refusé que l'armée française soit placée sous le commandement militaire de l'OTAN, dominé par les États-Unis. • Néanmoins, la France maintient une implication politique au sein de l'OTAN.

3. La période de retrait partiel (1966-2009) :

Au cours de cette période, la France gère sa propre stratégie de défense :

Élaboration d'une force de dissuasion nucléaire autonome (capacité de frappe).

Des collaborations restreintes avec l'OTAN sur des missions spécifiques.

- Bien que la France se soit désengagée du commandement intégré, elle persiste à appuyer l'alliance en prenant part à diverses missions (par exemple, les crises en ex-Yougoslavie dans les années 1990).

4. La réintégration partielle (2009) :

- En mars 2009, la France a réintégré le commandement intégré de l'OTAN, sous la présidence de Nicolas Sarkozy.

- **Raisons :**

- Accroître l'influence française dans la stratégie et les décisions de l'OTAN.
- Prendre part de manière proactive aux actions de sécurité mondiale, notamment en Afghanistan et en Libye. La France maintient sa politique d'indépendance stratégique, sans remettre en question la réintégration : elle garde sa capacité nucléaire autonome.

5. La position actuelle :

La France, tout en soutenant une politique de défense européenne indépendante, est un membre à part entière de l'OTAN.

- Elle s'engage de manière proactive dans les activités de l'alliance, tout en soutenant l'idée d'une complémentarité entre l'OTAN et la défense européenne.
- Illustration de collaboration : entraînements militaires conjoints, combat contre le terrorisme, contrôle de l'espace aérien européen.

6. Enjeux et débats :

- Stratégie autonome contre solidarité alliée : la France s'efforce de maintenir sa souveraineté tout en participant à la défense collective.
- Relations avec les États-Unis : fluctuation entre collaboration étroite et aspiration à une direction européenne autonome.
- Europe en matière de défense : la France plaide pour que l'Europe renforce ses capacités militaires, qui viendront s'ajouter à celles de l'OTAN.

7. Conclusion :

L'engagement de la France dans l'OTAN met en évidence son équilibre entre préservation de la souveraineté nationale et collaboration à l'échelle internationale. Elle a progressé de la méfiance et du désengagement partiel à une réintégration stratégique, tout en préservant une capacité de dissuasion autonome et en exprimant le désir d'améliorer la défense européenne.

Exercices

Exercice 1 :

Classe les événements suivants dans l'ordre chronologique :

1. La France réintègre le commandement militaire intégré de l'OTAN.
2. La France devient membre fondateur de l'OTAN.
3. Retrait de la France du commandement militaire intégré sous De Gaulle.
4. Participation française aux opérations en ex-Yougoslavie.

Question : Quelle est la logique derrière chaque décision de la France ?

Exercice 2 :

"En 1966, la France se retire du commandement intégré de l'OTAN pour préserver sa souveraineté militaire et assurer son autonomie stratégique, tout en restant membre politique de l'alliance."

Questions :

1. Quelle est la principale raison évoquée pour le retrait de la France ?
2. Quelles implications ce retrait a-t-il sur la politique étrangère française ?
3. Selon toi, ce choix montre-t-il une opposition ou une complémentarité avec l'OTAN ?

Exercice 3 :

Sujet : « La réintégration de la France dans le commandement militaire intégré de l'OTAN en 2009 a-t-elle renforcé ou affaibli sa souveraineté ? »

Consigne :

- Préparez deux arguments pour chaque position (renforcement / affaiblissement).
- Appuyez vos arguments sur des faits historiques ou actuels.
- Discussion en groupes de 3 à 4 étudiants, puis restitution en grand groupe.

Exercice 4 : Carte mentale

Objectif : Construire une carte mentale sur la relation France-OTAN.

Éléments à inclure :

- Dates clés (1949, 1966, 2009).
- Principaux présidents impliqués.
- Raisons du retrait et de la réintégration.
- Missions et opérations communes avec l'OTAN.

Exercice 5 : QCM rapide

1. En quelle année la France a-t-elle été membre fondateur de l'OTAN ?
 - a) 1945
 - b) 1949
 - c) 1966
 - d) 2009
2. Qui était le président français lors du retrait du commandement intégré ?
 - a) François Mitterrand
 - b) Charles de Gaulle
 - c) Nicolas Sarkozy
 - d) Jacques Chirac
3. Quel est l'objectif principal de l'OTAN ?
 - a) Coopération économique
 - b) Défense collective
 - c) Politique culturelle
 - d) Gestion des frontières

Semestre 02



La naissance de la France moderne : aperçu historique de l'Antiquité à la Renaissance

Introduction :

L'origine de la France moderne, définie à partir du XVI^e siècle, n'est pas le résultat d'un seul événement, mais plutôt le fruit d'un processus historique prolongé qui va de l'Antiquité à la Renaissance. Plusieurs héritages se combinent dans ce processus : celte, romain, chrétien et féodal. L'identité française s'est forgée graduellement grâce à l'établissement du royaume, la centralisation du pouvoir et l'apparition d'une culture nationale.

I De la Gaule à la France : les fondations antiques et médiévales :

1. La Gaule romaine : naissance d'un territoire et d'une culture commune :

Avant l'invasion romaine (premier siècle avant J.-C.), le territoire français était habité par des tribus celtes connues sous le nom de Gaulois. Environ en 52 av. J.-C., Jules César conquiert la Gaule, intégrant ainsi cette région à l'Empire romain.

L'occupation romaine a introduit la langue latine, les structures administratives et les infrastructures (routes, cités, aqueducs).

Cette époque établit une première cohésion culturelle, annonçant le futur territoire français.

2. Les royaumes barbares et la naissance des Francs :

La période d'instabilité débute au Ve siècle avec la chute de l'Empire romain d'Occident. Les Francs, un groupe de peuple germanique, s'établissent en Gaule. Clovis, roi des Francs de 481 à 511, unifie les tribus et se convertit au christianisme vers 496, ce qui marque l'avènement du premier royaume chrétien en Occident. Le nom « France » trouve son origine dans le nom « Regnum Francorum ».

3. L'époque carolingienne : la première renaissance

Sous le règne de Charlemagne (768-814), le royaume se transforme en un empire fort et en un pôle intellectuel. Il soutient l'éducation, la reproduction des manuscrits et la réforme religieuse. Bien que l'entité politique soit précaire, la notion d'un royaume chrétien unifié persiste.

II. Le Moyen Âge : lente construction du royaume de France :

1. La féodalité et l'affaiblissement du pouvoir royal :

Du Xe au XIIIe siècle, le pouvoir se fractionne. Le roi a seulement autorité sur ses terres royales, tandis que les seigneurs locaux exercent une domination. Néanmoins, c'est sous la monarchie capétienne (commençant avec Hugues Capet en 987) que se posent les fondements d'une continuité dynastique.

2. L'affermissement du pouvoir royal

Du Xe au XIIIe siècle, le pouvoir se fractionne. Le roi a seulement autorité sur ses terres royales, tandis que les seigneurs locaux exercent une domination.

Néanmoins, c'est sous la monarchie capétienne (commençant avec Hugues Capet en 987) que se pose les fondements d'une continuité dynastique.

Sous Philippe Auguste, Saint Louis et Philippe le Bel, la monarchie s'étend et se renforce :

- Création d'une administration, d'une justice royale et d'une fiscalité.
- La guerre de Cent Ans (1337-1453) contre l'Angleterre renforce le sentiment d'unité nationale, incarné par des figures comme Jeanne d'Arc.

3. Les villes et la bourgeoisie : vers une nouvelle société

L'expansion du commerce et des villes aux XIVe-XVe siècles modifie la structure de la société féodale. L'émergence d'une bourgeoisie citadine prépare l'avènement de la société moderne. La langue française commence à s'imposer face au latin : l'ordonnance de Villers-Cotterêts (1539) impose le français dans les actes officiels.

III. La Renaissance : affirmation d'un État et d'une culture modernes

1. L'humanisme et la redécouverte de l'Antiquité

La période de la Renaissance (XVe-XVIe siècles) est caractérisée par un tournant intellectuel. Influencés par l'Italie, les intellectuels et auteurs français tels que Rabelais, Montaigne et Ronsard privilégient la raison, la liberté et l'individu. → La diffusion du savoir est facilitée par l'invention de l'imprimerie (Gutenberg, vers 1450). → L'éducation et la langue se transforment en outils d'influence culturelle.

2. La centralisation monarchique

Les monarques de la Renaissance (Louis XI, François Ier, Henri II) renforcent l'autorité royale. En 1539, François Ier instaure le français comme langue officielle de l'État. L'administration évolue vers la modernité, les limites territoriales se stabilisent, l'organisation fiscale s'améliore.

L'État se transforme en la pierre angulaire de la nation

3. Une nouvelle identité nationale

L'émergence de la France contemporaine se caractérise par l'unité linguistique, la grandeur des arts et des lettres, ainsi que la conscience d'une communauté politique. La France s'affirme comme une force politique majeure et un modèle culturel en Europe.

Conclusion

L'émergence de la France moderne découle d'un long processus évolutif débutant avec la romanisation de la Gaule et se concrétisant durant la Renaissance.

Du règne de Clovis à celui de François Ier, le territoire, la langue, la foi et la culture commencent progressivement à s'organiser autour d'un État puissant et centralisé.

L'héritage antique et médiéval, fusionné avec l'esprit humaniste, a engendré une nation auto-consciente, détentrice d'une culture et d'un discours universel.

Par conséquent, la France contemporaine est le résultat d'une conversation constante entre tradition et innovation, entre ancrage et ouverture.

Exercices

Questions de compréhension (courtes)

1. Quels peuples occupaient le territoire de la future France durant l'Antiquité avant la conquête romaine ?
2. Quel rôle la conquête de Jules César (Ier siècle av. J.-C.) a-t-elle joué dans la romanisation de la Gaule ?
3. Comment la chute de l'Empire romain d'Occident (476) a-t-elle modifié l'organisation politique du territoire gaulois ?
4. Quels sont les deux grands rois des Mérovingiens et des Carolingiens liés à la formation de la France médiévale ?
5. Pourquoi l'avènement des Capétiens (987) constitue-t-il un moment clé dans la formation de l'État français ?
6. Quelles transformations culturelles et artistiques caractérisent la Renaissance en France ?
7. En quoi l'effort de centralisation monarchique aux XVe–XVIe siècles annonce-t-il la France moderne ?

II. Vrai / Faux (justifiez brièvement)

1. V/F : Les Gaulois formaient une nation unifiée avant l'arrivée des Romains.
2. V/F : Clovis est considéré comme le premier roi à unifier durablement une grande partie de la future France.
3. V/F : La féodalité renforce immédiatement le pouvoir royal.
4. V/F : La Guerre de Cent Ans a contribué à affaiblir le sentiment national.
5. V/F : La Renaissance française commence au XVe siècle, sous l'influence de l'Italie.

III. QCM (choisir la bonne réponse)

1. La romanisation de la Gaule a entraîné :
 - a) la disparition immédiate de la langue gauloise
 - b) la diffusion du droit, de l'urbanisme et du latin
 - c) l'arrêt du commerce méditerranéen
2. Quel événement marque symboliquement la naissance de la monarchie capétienne ?
 - a) Le sacre d'Hugues Capet (987)
 - b) Le baptême de Clovis
 - c) Le partage de Verdun
3. La Renaissance française est particulièrement liée à :
 - a) La Cour de Bourgogne
 - b) Les guerres d'Italie
 - c) La crise de la féodalité
4. Le partage de Verdun (843) divise :
 - a) L'Empire romain d'Occident
 - b) L'Empire carolingien
 - c) Le royaume des Capétiens
5. Qui développe l'administration royale et renforce l'autorité monarchique ?
 - a) Philippe Auguste et Saint Louis
 - b) Vercingétorix et César
 - c) Henri IV et Richelieu

IV. Exercices d'analyse / rédaction

1. Rédaction courte (8–10 lignes)

Expliquez comment la monarchie capétienne a progressivement consolidé l'État français entre le Xe et le XIVe siècle. Mentionnez les outils et les stratégies (sacre, administration, alliances, guerres, justice).

2. Analyse de document

(Fournissez un texte ou une image si vous en avez un, je peux créer un exercice personnalisé.)

Sans document :

Analysez l'importance du baptême de Clovis dans la formation de l'identité politique et religieuse du royaume franc.

3. Comparaison historique

Comparez la société féodale du XIIe siècle et la société française de la Renaissance en mettant en évidence les ruptures (pouvoirs, arts, rapports sociaux, centralisation).

4. Exercice de chronologie

Replacez ces événements dans l'ordre chronologique :

- Partage de Verdun
- Conquête romaine de la Gaule
- Sacre d'Hugues Capet
- Guerre de Cent Ans
- Baptême de Clovis
- Renaissance française
- Réformes administratives des Capétiens

V. Exercice :

Montrez en quoi les héritages de l'Antiquité, du Moyen Âge et de la Renaissance contribuent à la naissance de la France moderne.

Structurez votre réponse en trois parties : héritage romain, construction monarchique médiévale, innovations culturelles de la Renaissance.

La naissance de la nation française à travers le traité de Westphalie (1648)

Introduction :

La France actuelle n'est pas le fruit d'un instantané, mais d'une longue séquence de centralisation politique, de structuration territoriale et de reconnaissance sur la scène internationale.

Un des points de repère importants de cette progression est le traité de Westphalie, conclu en 1648, qui a mis un terme à la guerre de Trente Ans (1618-1648).

Ce traité, au-delà de son rôle dans la consolidation de la paix en Europe, marque l'avènement d'un nouveau cadre politique basé sur la souveraineté nationale et l'acceptation des pays. Pour la France, c'est la clôture d'une ère médiévale et féodale et l'amorce de son identification en tant que puissance moderne et nation.

I. Contexte historique : de la guerre de Trente Ans à la diplomatie moderne

1. La guerre de Trente Ans : un conflit européen majeur :

Le conflit de Trente Ans (1618-1648) met en lutte les forces catholiques et protestantes au sein du Saint-Empire romain germanique.

Elle se transforme en une bataille politique opposant deux grandes puissances : la France et l'Espagne. Sous la direction du cardinal de Richelieu, la France s'efforce de limiter la domination des Habsbourg (Espagne et Autriche) tout en garantissant la sécurité de ses frontières.

2. La France au seuil de la modernité politique

La centralisation de la monarchie française s'est effectuée sous Richelieu, puis Mazarin. L'autorité royale se renforce face aux féodaux et aux influences étrangères. L'État acquiert le statut de souveraineté, possédant une armée et une diplomatie en permanence — deux attributs contemporains d'une nation.

3. Les négociations de Westphalie : un tournant diplomatique

Les pourparlers débutent en 1644 à Münster et Osnabrück et se poursuivent pendant quatre ans. C'est la première fois que l'on perçoit le concept d'une diplomatie multilatérale et d'un équilibre entre États souverains, les principes de base du droit international contemporain.

I. Contexte historique : de la guerre de Trente Ans à la diplomatie moderne

1. La guerre de Trente Ans : un conflit européen majeur :

Le conflit de Trente Ans (1618-1648) met en lutte les forces catholiques et protestantes au sein du Saint-Empire romain germanique.

Elle se transforme en une bataille politique opposant deux grandes puissances : la France et l'Espagne. Sous la direction du cardinal de Richelieu, la France s'efforce de limiter la domination des Habsbourg (Espagne et Autriche) tout en garantissant la sécurité de ses frontières.

2. La France au seuil de la modernité politique :

La centralisation de la monarchie française s'est effectuée sous Richelieu, puis Mazarin. L'autorité royale se renforce face aux féodaux et aux influences étrangères. L'État acquiert le statut de souveraineté, possédant une armée et une diplomatie en permanence — deux attributs contemporains d'une nation.

3. Les négociations de Westphalie : un tournant diplomatique

Les pourparlers débutent en 1644 à Münster et Osnabrück et se poursuivent pendant quatre ans. C'est la première fois que l'on perçoit le concept d'une diplomatie multilatérale et d'un équilibre entre États souverains, les principes de base du droit international contemporain.

II. Les résultats du traité : affirmation territoriale et politique de la France

1. Les gains territoriaux français :

Plusieurs territoires stratégiques sont acquis par la France :

- L'Alsace (y compris Strasbourg et les villes impériales) ;
- Les Trois-Évêchés (Metz, Toul et Verdun) sont confirmés ;
- Des positions consolidées en Flandre et en Lorraine. Ces acquisitions établissent les limites orientales de la France et représentent une première étape vers le renforcement du territoire national.

2. La reconnaissance du pouvoir royal :

Le traité souligne la grandeur de la monarchie française, alors gouvernée par le jeune Louis XIV et son ministre Mazarin. → Ainsi, la France se positionne comme la

principale puissance politique et militaire du continent européen. Le pouvoir royal est consolidé et se positionne comme le pivot de l'unité nationale.

3. Le déclin de la maison d'Autriche

La France met un terme à la suprématie des Habsbourg en Europe. Le rétablissement de l'équilibre des puissances, souhaité par Richelieu, se concrétise. La France se positionne comme le juge du continent, un statut qu'elle maintiendra jusqu'à la Révolution.

III. Le traité de Westphalie et la naissance de la nation moderne

1. La reconnaissance de la souveraineté nationale

Le traité consacre le principe de souveraineté étatique, ce qui signifie que chaque État détient une autonomie politique et religieuse. → Dorénavant, chaque État a la liberté de déterminer sa religion, ses lois et son système gouvernemental sans intervention extérieure. Ce principe a marqué la création du système international contemporain.

2. Vers une identité politique française

En préservant l'intégrité du territoire et la stabilité de la royauté, Westphalie participe à l'établissement d'un sentiment national. Le peuple et le roi se fusionnent en une seule entité politique : la France. Le sentiment d'identité nationale se renforce autour du gouvernement central et de la langue française.

3. Un modèle d'État moderne

Le traité marque le début de l'ère des États-nations : une diplomatie constante, des frontières établies et une souveraineté juridique. La France s'affirme comme un exemple d'État centralisé, laïque et rationnel, préfigurant la modernité politique en Europe. Ce système westphalien demeure en vigueur jusqu'à l'heure actuelle.

Conclusion :

La conclusion de la paix de Westphalie (1648) ne signifie pas simplement la fin d'un conflit : elle ouvre également un nouveau chapitre dans l'histoire européenne.

Pour la France, il s'agit d'une double triomphe : sur le plan territorial, grâce à renforcement des frontières, et sur le plan politique, par l'affirmation de sa souveraineté et de son

importance diplomatique.

Il pave la route vers la monarchie absolue de Louis XIV et, de manière plus générale, vers l'émergence de la nation française moderne, reconnue comme un État souverain dans un système international d'États équivalents.

Exercices

Exercice 1 : QCM (

1. Le traité de Westphalie (1648) met fin :

- a) À la guerre de Cent Ans
- b) À la guerre de Trente Ans
- c) Aux guerres de Religion

2. L'un des grands principes introduits par les traités de Westphalie est :

- a) La souveraineté nationale des États
- b) L'unité religieuse de l'Europe
- c) Le droit d'ingérence

3. En 1648, la France devient :

- a) Une puissance affaiblie
- b) Une puissance protégée par l'Angleterre
- c) Une grande puissance européenne affirmant sa souveraineté

4. Le traité de Westphalie accorde à la France :

- a) L'Alsace
- b) La Bretagne
- c) La Savoie

Exercice 2 : Questions courtes

1. Expliquez ce que signifie le principe de **souveraineté de l'État**, affirmé par les traités de Westphalie.
2. Pourquoi la France sort-elle renforcée politiquement du traité de Westphalie ?
3. En quoi ces traités marquent-ils une étape importante dans l'émergence de la notion moderne de **nation** ?
4. Quel rôle Richelieu puis Mazarin jouent-ils dans l'affirmation de la puissance française au XVII^e siècle ?

Exercice 3 : Analyse d'un document

Document (extrait adapté)

« Par les accords conclus à Münster et Osnabrück, il est établi que chaque État de l'Empire possède une autorité complète sur son territoire. Le royaume de France voit ses frontières consolidées et son influence diplomatique accrue. »

Questions :

1. De quels traités parle le document ?
2. Quel principe politique est mentionné ? Expliquez-le.
3. Quels avantages la France retire-t-elle des accords ?
4. En quoi ce document illustre-t-il la construction progressive de l'État-nation français ?

Exercice 4 : Paragraphe rédigé

Rédigez un paragraphe structuré (8–10 lignes) répondant à la question suivante :

En quoi les traités de Westphalie constituent-ils une étape fondatrice dans la naissance de la nation française moderne ?

Votre réponse doit contenir :

- une idée principale
- deux arguments historiques
- un exemple précis (territorial, politique ou diplomatique)

Exercice 5 : Tableau de synthèse

Complétez ce tableau :

Éléments	Avant 1648	Après 1648 (Westphalie)
Position de la France
Notion de souveraineté
Frontières
Rôle en Europe

Exercice 6 : Repères chronologiques

Remplacez les dates suivantes dans l'ordre chronologique et indiquez leur importance pour la construction de la France moderne :

- 1618 : début de la guerre de Trente Ans
- 1643 : début du règne personnel de Louis XIV (avec Mazarin comme ministre)
- 1648 : traités de Westphalie
- 1635 : entrée de la France dans la guerre de Trente Ans
- 1659 : traité des Pyrénées (renforcement territorial)

Exercice 7 : Sujet d'écriture longue (mini-dissertation)

Sujet :

Montrez en quoi les traités de Westphalie contribuent à la formation d'un État souverain et à l'affirmation d'une identité politique française au XVII^e siècle.

Plan possible :

I. Contexte : France en construction et guerre de Trente Ans

II. Westphalie : souveraineté, diplomatie, frontières

III. Retombées : puissance européenne, bases de la nation moderne

La France monarchique

Introduction :

Durant près de mille ans, la monarchie a modelé la France, ses institutions, sa culture et son identité politique. De Hugues Capet (987) à Louis XVI (1792), la France a connu une période monarchique qui a graduellement transité d'un pouvoir féodal dispersé vers un État centralisé et absolutiste.

La monarchie française représente non seulement une structure politique, mais également un emblème d'unité nationale et de pérennité historique.

I. La naissance et la construction de la monarchie française

1. Les origines capétiennes : un pouvoir fragile (Xe – XIIIe siècle) :

La monarchie se transforme en hérédité et établit une administration royale. Les monarques exercent leur autorité en matière de justice, de force militaire et d'impôts.

Bien que la guerre de Cent Ans (1337–1453) ait eu lieu, la monarchie en sort renforcée : Charles VII et Louis XI rétablissent l'autorité de l'État.

3. Une légitimité sacrée :

On voit en le roi un intermédiaire entre Dieu et la terre. Le couronnement à Reims représente cette légitimité divine. Le roi « reçoit son autorité de Dieu » : c'est la monarchie de droit divin, fondement de l'unité politique du royaume.

II. L'apogée de la monarchie absolue : le pouvoir sans partage

1. La centralisation et la montée de l'absolutisme (XVIe – XVIIe siècles) :

Face aux conflits religieux, la monarchie intensifie son autorité royale.

-Henri IV restaure la paix par l'édit de Nantes en 1598.

-Sous Louis XIII, Richelieu restreint le pouvoir des nobles et des catholiques.

-Mazarin prépare le règne absolutiste du prochain monarque.

2. Louis XIV, le symbole du roi absolu (1643–1715)

Le « Roi Soleil » représente l'État centralisé : « Je suis l'État ». Il détient l'ensemble des pouvoirs (législatif, exécutif, judiciaire).

- Versailles se transforme en épice centre du pouvoir et de la magnificence monarchique. La grandeur du roi est servie par l'armée, la diplomatie et les arts. C'est l'apogée de la monarchie française, reconnue et respectée à travers l'Europe, avec un État d'une grande puissance.

3. Une administration moderne

Sous la direction de Colbert, Louvois et Vauban, la France met en place des institutions performantes : intendants, fiscalité, armée de métier, standardisation du droit. Ces réformes transforment la France en un exemple d'État moderne, bien qu'aussi centralisé et autoritaire.

III. Le déclin de la monarchie et la naissance de la France moderne

1. Les limites de l'absolutisme :

Le pouvoir totalitaire exclut les élites et étouffe les libertés politiques. Le peuple endure les conséquences des taxes et des conflits. L'administration monarchique s'alourdit et devient dispendieuse.

Sous le règne de Louis XV, la monarchie voit son prestige et sa popularité se détériorer.

2. Les Lumières et la remise en cause du droit divin

Au XVIII^e siècle, les penseurs des Lumières tels que Voltaire, Rousseau et Montesquieu critiquent l'absolutisme. Ils défendent la liberté, la rationalité et la division des pouvoirs. Le concept de souveraineté nationale prend le relais de l'idée du roi sacré.

3. La chute de la monarchie

L'iniquité exacerbée a conduit à la Révolution française (1789), qui est le résultat d'une crise économique et sociale.

L'Assemblée nationale a supprimé les privilèges et a déclaré la souveraineté du peuple. En 1792, on met fin à la monarchie et Louis XVI est mis à mort l'année suivante, en 1793.

C'est la fin de la monarchie absolue et l'émergence de la République française.

Conclusion :

La monarchie française a constitué la base de l'établissement de l'État et de la nation. Depuis Hugues Capet jusqu'à Louis XIV, elle a garanti l'intégrité du royaume, la pérennité de l'autorité et la solidité du pouvoir.

Cependant, son absolutisme, qui rejetait l'implication du peuple, a entraîné sa chute. Par conséquent, la monarchie française, qui a contribué à l'émergence de l'État moderne, a cédé la place à une nouvelle époque : celle du pouvoir populaire et de la République.

Exercices

1. QCM

1. La monarchie absolue atteint son apogée sous :

- a) François Ier
- b) Louis XIII
- c) Louis XIV

2. L'Édit de Nantes (1598) :

- a) interdit le protestantisme
- b) accorde la liberté de culte aux protestants
- c) renforce le pouvoir de la noblesse

3. La société d'Ancien Régime est divisée en :

- a) deux classes
- b) trois ordres
- c) quatre castes

4. Le symbole architectural du pouvoir de Louis XIV est :

- a) Le Louvre
- b) La Tour de Londres
- c) Le château de Versailles

2. Questions de compréhension

1. Expliquez les fondements religieux de la monarchie française.
2. Pourquoi parle-t-on de « monarchie absolue » sous Louis XIV ?
3. Quelle était la place du Tiers État dans la société ?
4. En quoi le château de Versailles est-il un instrument de pouvoir politique ?
5. Comment la monarchie française prépare-t-elle malgré elle la Révolution de 1789 ?

3. Analyse de documents

Document 1 : Extrait de Bossuet, *Politique tirée de l'Écriture sainte* (1679)

« *Le roi est l'image de Dieu sur terre, son pouvoir vient d'en haut ; obéir au roi, c'est obéir à Dieu.* »

Questions :

1. Quelle conception du pouvoir royal ressort de cette citation ?
2. En quoi cette idée renforce-t-elle l'autorité du roi ?
3. Comment cette vision justifie-t-elle la monarchie absolue ?

Document 2 : Le château de Versailles (image ou description)

Palais gigantesque, centre du pouvoir politique et administratif.

Questions :

1. Que symbolise Versailles ?
2. Pourquoi le roi choisit-il d'y regrouper la noblesse ?
3. En quoi ce palais est-il un outil de contrôle politique ?

4. Exercice d'écriture (paragraphe rédigé)

Sujet :

Montrez comment la monarchie absolue de Louis XIV illustre la centralisation du pouvoir.

Votre texte doit comprendre :

- une idée principale
- deux arguments
- un exemple précis (Versailles, intendants, armée, finances).

5. Sujet de réflexion / mini-dissertation

Sujet :

La monarchie française entre sacralité, autorité et fragilité (XVI^e–XVIII^e siècles).

Plan possible :

- I. Une monarchie sacrée et héréditaire
- II. L'affirmation de l'absolutisme
- III. Les fragilités qui mènent à la crise de 1789

La philosophie et les philosophes français du siècle des lumières

I. Voltaire (1694 – 1778)

Un esprit libre au service de la raison et de la tolérance



I. Biographie et contexte historique :

Nom véritable : François-Marie Arouet

Date de naissance : 21 novembre 1694, à Paris

Date de décès : 30 mai 1778, à Paris

Voltaire a vécu sous l'Ancien Régime, durant une période caractérisée par la monarchie absolue, la censure et l'emprise de l'Église.

Il est l'une des personnalités majeures du Siècle des Lumières, ce mouvement intellectuel du XVIIIe siècle qui défendait la raison, la liberté, la justice et le progrès face à l'intolérance et au despotisme.

II. Une vie engagée et mouvementée

1. Un écrivain précoce et provocateur :

Voltaire se distingue dès son jeune âge par son esprit de satire. Il a été incarcéré à la Bastille en 1717 pour avoir exprimé des critiques à l'égard du Régent. Il adopte le nom de plume Voltaire vers 1718.

2. L'exil et la liberté de pensée :

En 1726, il cherche asile en Angleterre suite à une dispute avec un noble. Il y trouve la liberté de culte, l'expression libre et le système parlementaire. De retour en

France, il utilise le modèle britannique comme référence pour critiquer la monarchie et la religion dogmatique.

2. L'homme de Ferney :

Voltaire s'établit à Ferney, proche de la Suisse, à partir de 1758. Il s'impose comme une figure éthique en Europe, soutenant les victimes d'injustices (affaires Calas, Sirven, La Barre). On le désigne comme le « patriarche de Ferney ».

III. L'œuvre et les idées

1. Une œuvre multiple :

Voltaire a été un écrivain polyvalent, à la fois romancier, dramaturge, poète, philosophe, historien et auteur de pamphlets.

Ouvrages majeurs :

1- Lettres philosophiques (1734) → célébration de la liberté et dénonciation de la société française.

2- Candide ou l'Optimisme (1759) → œuvre philosophique critiquant la guerre, l'intolérance et l'optimisme aveugle.

3- « Traité sur la tolérance » (1763) → une défense de la justice et de la tolérance religieuse (affaire Calas).

4- Dictionnaire philosophique (1764) → compilation d'articles s'opposant au fanatisme et aux préjugés.

5- Zadig et Micromégas → des récits philosophiques fusionnant fantaisie et critique sociale.

IV. Les idées essentielles

1. La raison contre le fanatisme :

Voltaire s'oppose au fanatisme religieux et aux superstitions :

« Le fanatisme est une bête qui prétend être le fils de la religion. »

Il plaide pour la liberté de conscience et la tolérance :

« Il est nécessaire de cultiver notre jardin » (Candide) → un appel à la diligence, à la clarté d'esprit et à la tranquillité intérieure.

2. La liberté et la justice :

Il prône la liberté d'expression et une réforme du système judiciaire. Sa participation à l'affaire Calas témoigne de sa lutte contre les injustices liées au pouvoir et à l'Église.
« Écrasez l'infâme ! » (L'insupportable = l'intolérance religieuse et le fanatisme)

3. La critique du pouvoir absolu :

Voltaire prône le concept d'un roi éclairé, c'est-à-dire un monarque qui se laisse guider par la raison et la philosophie. Il est en correspondance avec Frédéric II de Prusse et Catherine II de Russie.

V. Héritage et postérité :

On considère souvent Voltaire comme un pionnier des droits de l'homme. Ses œuvres ont joué un rôle dans la révolution intellectuelle qui a précédé la Révolution française.

Son nom demeure aujourd'hui étroitement lié à la défense de la liberté d'expression, à la tolérance et à la lutte contre l'injustice.

Ses cendres ont été transférées au Panthéon en 1791, avec la citation suivante : « Il a préparé les esprits à être libres. »

Conclusion :

Voltaire représente l'esprit critique et la liberté d'expression du XVIIIe siècle. Il a lutté contre toutes les formes d'oppression grâce à son humour, sa lucidité et son audace intellectuelle.

Son adage tacite résume parfaitement toute son implication : « **Je ne suis pas d'accord avec ce que vous dites, mais je me battraï pour que vous puissiez le dire.** »

Exercices

I. Exercices de compréhension et repérage

Exercice 1 – Repérage des idées

À partir d'un texte de civilisation (ex : Voltaire, Montesquieu, texte historique) :

1. Identifiez le thème principal.
2. Relevez trois informations factuelles (dates, faits, lieux).
3. Relevez deux éléments qui montrent le contexte social ou politique.

Exercice 2 – Chronologie

Complétez la frise chronologique suivante (à adapter selon votre cours) :

- 1610 : _____
- 1648 : _____
- 1685 : _____
- 1715 : _____
- 1789 : _____

II. Exercices d'analyse

Exercice 3 – Causes et conséquences

Expliquez :

1. Les causes d'un événement étudié (ex : la Révolution française, la guerre de Trente Ans, l'expansion européenne).
2. Ses conséquences sociales, économiques et culturelles.

Exercice 4 – Analyse d'un document iconographique

Analysez une image historique (tableau, gravure, carte) en répondant à :

1. Qui ?
2. Où ?
3. Quand ?
4. Que montre l'image ?
5. Quel message ou quelle vision de la société transmet-elle ?

III. Exercices d'expression écrite courtes

Exercice 5 – Paragraphe explicatif

Expliquez en 10 lignes :

« Le rôle de la pensée des Lumières dans l'évolution de la civilisation européenne. »

Exercice 6 – Comparaison

Comparez deux périodes étudiées :

- Les modes de gouvernance
 - La place de la religion
 - Le statut de l'individu
- Écrivez un paragraphe de 12 lignes.

IV. Exercices plus longs

Exercice 7 – Mini-dissertation

Sujet au choix :

1. La naissance de l'État moderne en Europe.
2. L'impact des découvertes scientifiques sur la société du XVIII^e siècle.
3. La place de l'Église dans la civilisation européenne.

Consigne :

- Introduction courte
- Deux parties organisées
- Conclusion synthétique

Exercice 8 – Analyse d'un texte

À partir d'un extrait (enseignant), analysez :

1. Le contexte historique
2. Les idées essentielles
3. Les enjeux civilisationnels (religieux, politiques, sociaux)

V. Exercices d'application

Exercice 9 – Étude de cas

Choisissez un événement majeur (ex : Traité de Westphalie, Révolution américaine, Révolution industrielle) et :

1. Présentez-le en 5 points.
2. Expliquez pourquoi il marque un tournant civilisationnel.
3. Donnez un élément de comparaison avec l'époque contemporaine.



II .Denis Diderot

Introduction :

Denis Diderot (1713-1784) est une figure majeure de la pensée du Siècle des Lumières. Il s'est imposé comme une figure majeure de la pensée contemporaine en tant que philosophe, auteur, romancier, critique d'art et principalement encyclopédiste.

1. Biographie rapide :

-Naissance : Langres, France, en 1713.

-Éducation : il excelle dans ses études et se dirige vers la philosophie et la littérature.

-Décès : 1784 à Paris.

Il est principalement reconnu en tant que directeur de l'Encyclopédie, un projet colossal de propagation du savoir.

2. L'Encyclopédie (1751-1772)

Dirigée par Diderot et d'Alembert, cette œuvre collective avait pour but de compiler et de diffuser l'ensemble des connaissances de l'époque.

Mission : apporté de la clarté, lutter contre l'ignorance, le fanatisme religieux et l'absolutisme.

Elle incarne à merveille l'essence des Lumières, autrement dit la croyance en la rationalité et l'avancement de l'humanité.

2. Ses œuvres littéraires et philosophiques :

- « Jacques le fataliste et son maître » : une œuvre philosophique de Diderot qui examine la liberté, le hasard et l'éthique à travers un humour audacieux et un style narratif innovant.
- « Le Neveu de Rameau » : une brillante et satirique conversation sur la société, l'éthique et le génie.
- « La Religieuse » : analyse du sectarisme religieux par l'histoire désolante d'une jeune femme forcée à entrer dans les ordres
- « Le Rêve de d'Alembert » : analyse matérialiste de la nature et de la pensée.

3. Ses idées majeures :

- Matérialisme : tout est composé de matière, même la pensée humaine.
- Liberté d'idées : il prône la tolérance, la rationalité et la remise en question des dogmes.
- Éthique laïque : il soutient que l'homme peut agir de manière éthique sans adhérer à une religion.
- Critique sociale : il fustige les iniquités et les hypocrisies de la société à son époque.

5. Son héritage :

Diderot a joué un rôle déterminant dans l'élaboration de la pensée contemporaine : la liberté de conscience, la séparation de l'Église et de l'État, et l'importance de la science.

Il a eu un impact sur les auteurs, penseurs et révolutionnaires des XVIIIe et XIXe siècles.

Exercices

EXERCICES SUR DIDEROT

I. Compréhension (texte court fourni par l'enseignant ou choisi par l'étudiant)

Exercice 1 : Questions de compréhension

À partir d'un extrait de Diderot (au choix) :

1. Résumez l'extrait en 5 lignes.

2. Relevez les références philosophiques implicites (raison, nature, liberté, etc.).
3. Quelle est la thèse principale défendue par le narrateur ou par un personnage ?

II. Analyse littéraire

Exercice 2 : Analyse du dialogue

Diderot utilise souvent la forme dialoguée.

À partir d'un dialogue (Jacques le fataliste, Le Neveu de Rameau, Bougainville...) :

1. Identifiez les types d'arguments employés (logiques, ironiques, moraux, empiriques...).
2. Analysez le rôle de l'ironie.
3. Expliquez comment le dialogue fait avancer la réflexion philosophique.

Exercice 3 : Les procédés d'ironie

Relevez dans un extrait :

- Deux procédés ironiques (antiphrase, exagération, dialogue décalé, argumentation feinte).
- Expliquez leur effet sur le lecteur.
- Montrez comment l'ironie sert le propos philosophique (critique sociale, dénonciation morale, satire).

III. Exercices de réflexion philosophique

Exercice 4 : Mini-dissertation

Sujet : « **Diderot écrit pour rendre le lecteur plus libre.** »

Rédigez un court développement en trois paragraphes qui illustre cette idée.

Exercice 5 : Écriture d'un paragraphe argumenté

Sujet : « **La nature est-elle un modèle pour l'homme ?** »

Répondez en vous appuyant sur le *Supplément au voyage de Bougainville*.

IV. Étude stylistique

Exercice 6 : Analyse d'un portrait

À partir d'un portrait tiré de *Jacques le fataliste* ou *Le Neveu de Rameau* :

1. Relevez les adjectifs qualificatifs et les champs lexicaux dominants.
2. Analysez la dimension comique, satirique ou morale.
3. Que révèle ce portrait de la vision du monde de Diderot ?

Exercice 7 : Travail sur la polyphonie

Diderot joue souvent avec les voix narratives.

Dans un court extrait :

- Identifiez les voix (narrateur, narrateur-personnage, auteur implicite...).
- Expliquez comment cette polyphonie crée de l'humour ou de la critique.

V. Exercices d'écriture

Exercice 8 : Réécriture ironique

Réécrivez un court passage narratif en adoptant l'ironie diderotienne (antiphrase, fausse naïveté, contradiction apparente).

Exercice 9 : Petit dialogue philosophique

Écrivez un court dialogue sur la liberté entre deux personnages, à la manière de Diderot :

- ton vif
- questions rapides
- objections et contre-objections
- pointe ironique à la fin

Montesquieu

Charles-Louis de Secondat, baron de La Brède et de Montesquieu (1689-1755), figure parmi les intellectuels majeurs du Siècle des Lumières. Cet individu, qui est à la fois philosophe, juriste et auteur, a exercé une influence considérable sur la pensée politique contemporaine ainsi que sur l'idée de liberté.

1. Vie essentielle

- Naissance : Il voit le jour en 1689 à La Brède, non loin de Bordeaux.
- Origine : issu d'une famille noble, il reçoit une éducation en droit.
- Profession : Consultant au Parlement de Bordeaux, puis voyageur en Europe, ce qui stimule sa pensée politique.
- Décès : 1755 à Paris.

2. Œuvres majeures

- "**Lettres persanes**" (1721)
 - a. Roman épistolaire où deux Persans découvrent la société française.
 - b. Par la satire, Montesquieu critique l'**absolutisme**, le **clergé**, les **mœurs** et le **despotisme**.
 - c. Thèmes : relativisme culturel, critique de la monarchie et de l'intolérance.
- "**De l'esprit des lois**" (1748)
 - d. Œuvre majeure de philosophie politique.
 - e. Montesquieu y étudie les **lois**, les **gouvernements** et les **institutions** selon les **climats**, les **mœurs** et la **religion**.
 - f. Il y développe sa fameuse **théorie de la séparation des pouvoirs** (législatif, exécutif, judiciaire), garante de la **liberté politique**.
- "**Considérations sur les causes de la grandeur des Romains et de leur décadence**" (1734)

Étude historique et politique : il cherche à comprendre comment les lois et les institutions influencent le destin d'un peuple.

3 Les concepts principaux :

- La division des pouvoirs :

Afin d'éviter la dictature, le pouvoir doit être réparti entre :

le pouvoir législatif (élabore les lois), le pouvoir exécutif (met en œuvre les lois), le pouvoir judiciaire (juge en vertu des lois).

Cette notion influencera les constitutions contemporaines, y compris celle des États-Unis et de la Révolution française.

- La modération : Montesquieu plaide en faveur d'un gouvernement équilibré, dans lequel les pouvoirs s'examinent et se vérifient réciproquement.

4 Montesquieu et les Lumières

Il adhère aux principes des Lumières :

- combat contre le despotisme, la superstition, l'intolérance.
- Pour la défense de la raison, de la liberté et l'avancement de l'humanité.

Il incarne une idéologie tempérée et pragmatique, aspirant à réconcilier la liberté avec l'ordre.

5 Héritage et impact :

Montesquieu est souvent cité comme le fondateur de la philosophie politique libérale. Ses idées ont servi d'inspiration :

Les concepteurs de la Constitution des États-Unis (1787), o les acteurs de la Révolution française (1789), o ainsi que les démocraties contemporaines.

Exercices

Exercice 1 :

Expliquez comment Montesquieu utilise l'ironie pour critiquer :

- la monarchie absolue,
- les mœurs françaises,
- le rapport à la religion

(Donner des exemples précis des lettres).

Exercice 2 :

Rédigez un paragraphe organisé analysant la thèse de Montesquieu dans l'extrait suivant (à choisir par l'enseignant).

Votre paragraphe doit comprendre :

- une idée directrice,
- deux arguments,
- une citation de l'extrait,
- une analyse stylistique.

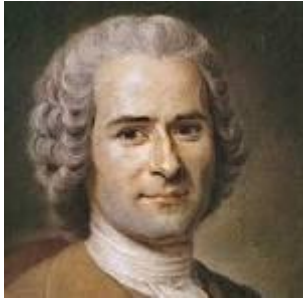
Exercice 3 :

Sujet :

“Pour Montesquieu, tout pouvoir doit être limité : cette idée est-elle toujours actuelle ?”

→ Rédigez un texte argumentatif de 15 à 20 lignes en mobilisant :

- des idées de *De l'esprit des lois*,
- un exemple historique,
- un exemple contemporain.



Rousseau

Jean-Jacques Rousseau (1712-1778) figure parmi les intellectuels importants du Siècle des Lumières. Il était également un écrivain et philosophe singulier, fréquemment en désaccord avec ses contemporains philosophes. Sa création intègre des considérations politiques, morales, éducatives et littéraires, laissant une empreinte indélébile sur la modernité.

Biographie indispensable

- Naissance : 1712 à Genève, qui était alors une république indépendante.
- Origine : issu d'une famille modeste, il parcourt largement l'Europe.
- Professions : auteur, penseur, musicien. • Décès : 1778 à Ermenonville, en France.

Rousseau se fait remarquer pour son indépendance intellectuelle et son refus de la société dépravée. Il représente l'image de l'intellectuel isolé et authentique.

2. Œuvres majeures :

1. « Traité sur l'origine et les principes de l'inégalité parmi les hommes » (1755)

Rousseau y affirme que l'homme naît bon de nature, mais que la société le pervertit.

Il fait la distinction entre l'état naturel (liberté, pureté) et l'état social (injustice, concurrence, propriété).

2. « Du Contrat social » (1762) o Manuscrit politique de grande importance.

Rousseau s'efforce d'établir une société équitable, dans laquelle la loi reflète la volonté générale.

Citation célèbre : « L'homme est né libre, et partout il est enchaîné. »

Il plaide pour la souveraineté populaire et la liberté civique.

3. « Émile ou De l'éducation » (1762) o Essai éducatif plaidant pour une pédagogie naturelle qui respecte le rythme et la liberté de l'enfant.

L'enfant doit acquérir des connaissances par l'observation et l'expérience plutôt que par une contrainte.

4. « Les Confessions » (rédigées de 1765 à 1770) o Autobiographie inédite : Rousseau y expose sa vie avec transparence, ouvrant la voie à l'écriture personnelle contemporaine.

5. « La Nouvelle Héloïse » (1761) o Un roman sentimental sous forme de lettres qui célèbre la nature, l'amour, la vertu et la sensibilité.

3. Les concepts majeurs :

- L'homme est fondamentalement bon : c'est la société, la propriété et la civilisation qui engendrent les disparités et la dépravation morale.

- L'intention collective :

Rousseau soutient dans *Du Contrat social* que la loi doit représenter la volonté collective plutôt que les intérêts individuels.

- La liberté : La véritable liberté ne consiste pas à faire ce que l'on désire, mais à se conformer à la loi que l'on s'est imposée.

- L'éducation naturelle : Il préconise une approche pédagogique focalisée sur l'enfant, l'expérience et le développement de la rationalité.

4. Rousseau et le mouvement des Lumières :

Il partage avec les penseurs des Lumières une croyance en la rationalité, la liberté et l'avancement moral. Cependant, il se démarque par sa critique de la civilisation et son scepticisme à l'égard de la science et des avancées technologiques. Rousseau se positionne à la fois comme un penseur des Lumières et un précurseur du mouvement romantique.

5. Héritage et impact

Il a été à l'origine de : la Révolution française (concept de souveraineté populaire), l'éducation moderne (impact sur Montessori, Pestalozzi, etc.), le mouvement romantique (vénération du moi, de la nature et des émotions). Sa réflexion a largement influencé la philosophie politique contemporaine et la littérature autobiographique.

Exercices

Exercice 1:

Rédigez un paragraphe analysant une idée de *Du contrat social* (à choisir par l'enseignant).
Le paragraphe doit :

- formuler une idée directrice claire,
- citer et analyser un passage précis,
- expliquer l'intérêt philosophique de l'argument.

Exercice 2 :

Sujet :

“Selon Rousseau, la société doit libérer l’homme et non l’enchaîner. Cette idée est-elle encore valable aujourd’hui ?”

Rédigez 15 à 20 lignes en mobilisant :

- la notion de volonté générale,
- un exemple historique,
- un exemple contemporain (citoyenneté, justice, droits humains...).

V. Pédagogie et éducation (Émile)

Exercice 3:

Expliquez en 10 lignes :

- ce qu’est l’“éducation négative”,
- pourquoi Rousseau rejette l’apprentissage livresque,
- comment l’enfant apprend selon lui.

Illustrer à partir d’un passage d’Émile.

Exercice 4 :

Comparez la conception de l’éducation chez :

- **Rousseau,**
- **Montesquieu,**
- **un auteur moderne** (Freinet, Montessori...).

Repérez 3 points communs / 3 différences.

L'Académie française et la promotion (ou non) des patois de l'Île-de-France

1-Contexte historique : l'émergence du français standard

Au cours des XVI^e et XVII^e siècles, la France se caractérise par une coexistence de multiples langues et patois : les langues d'oïl au nord, les langues d'oc au sud, les dialectes celtiques, le franco-provençal, entre autres. Le français d'Île-de-France, dérivant du francien, s'est graduellement imposé comme la langue de l'administration et de la cour.

L'ordonnance de Villers-Cotterêts de 1539, promulguée par François Ier, institue l'obligation d'utiliser le français dans les documents officiels. C'est une avancée significative vers la centralisation linguistique.

2- La création de l'Académie française (1635)

L'Académie française, établie par le cardinal de Richelieu sous Louis XIII, a pour vocation de : « Apporter des règles précises à notre langue et la rendre pure, éloquente et apte à aborder les arts et les sciences. »

Elle se positionne donc comme l'entité responsable de l'utilisation correcte du français. Son rôle principal : la composition d'un Dictionnaire de la langue française, qui établit les standards linguistiques.

3- L'Académie française et les patois :

-L'Académie ne favorisait pas les patois, bien au contraire. • Dans sa perspective centralisatrice, elle visait à l'harmonisation de la langue en supprimant les variantes régionales.

-Les dialectes de l'Île-de-France, tels que ceux de la Brie, du Vexin ou du Hurepoix, ont été perçus comme des versions populaires ou vulgaires du français, indignes d'être inclus dans le Dictionnaire. -Cette politique fait partie d'un plus vaste projet politique et culturel : l'édification d'un État centralisé et d'une identité nationale homogène centrée sur le français standard.

4- Le cas particulier des patois d'Île-de-France :

Ces dialectes faisaient partie des langues d'oïl, qui sont très similaires au français « standard ».

Le français standard s'est construit sur la base du francien, dialecte parlé à Paris et en Île-de-France. Cependant, d'autres dialectes franciliens ont perduré plus longtemps dans les zones rurales et au sein des classes ouvrières.

En standardisant la langue parisienne raffinée, l'Académie a participé à l'effacement des disparités internes à la région.

5- Conséquences culturelles :

L'intervention de l'Académie a favorisé une harmonisation linguistique avantageuse pour l'administration, la littérature et le domaine éducatif. Cependant, elle a également conduit à une érosion graduelle des dialectes locaux et de la diversité linguistique en Île-de-France. Actuellement, les patois de la région francilienne ne sont plus utilisés, à l'exception de quelques recherches dialectales ou projets patrimoniaux.

6- Évolution moderne :

Depuis le vingtième siècle, on note une évolution de la perspective : o La diversité linguistique est à présent appréciée (Charte européenne des langues régionales, années 1990).

Tout en demeurant la gardienne de la langue française, l'Académie française accorde une importance considérable aux héritages régionaux.

Des groupes locaux (en particulier en Seine-et-Marne et dans le Val-d'Oise) œuvrent pour la préservation de la mémoire des patois de la région parisienne.

Conclusion :

En normalisant le français dérivé du dialecte de l'Île-de-France, l'Académie française a contribué à l'élaboration d'une langue nationale, mais ce faisant, elle a sacrifié les patois régionaux. Ce mouvement a favorisé l'harmonie linguistique nationale, tout en supprimant une part du patrimoine dialectal régional. En normalisant le français dérivé du dialecte de l'Île-de-France, l'Académie française a contribué à l'élaboration d'une langue nationale, mais ce faisant, elle a sacrifié les patois régionaux. Ce mouvement a favorisé l'harmonie linguistique nationale, tout en supprimant une part du patrimoine dialectal régional.

Exercices

Exercice 01 :

Répondez brièvement et précisément.

1. Quel est le rôle officiel de l'Académie française ?
2. Que désigne le terme *patois* dans le contexte linguistique français ?
3. Quels patois ou parlers régionaux trouve-t-on historiquement en Île-de-France ?

Pourquoi l'Île-de-France occupe-t-elle une place particulière dans l'histoire de la langue française ?

Exercice 02 :

Expliquez les notions suivantes en les reliant au rôle de l'Académie française :

- Bon usage
- Norme linguistique
- Centralisation linguistique
- Diversité linguistique

Exercice 03 :

Montrez en quoi l'action de l'Académie française peut être perçue :

- soit comme un facteur d'unification linguistique et culturelle,
- soit comme un frein à la reconnaissance des patois et parlers régionaux, notamment en Île-de-France.

(10 à 15 lignes)

La Bibliothèque orientale et l'orientalisme

1- Contexte général : l'Europe et la découverte de l'Orient

Dès le XVIIe siècle, l'Europe montre un intérêt grandissant pour les civilisations orientales telles que le Proche-Orient, la Perse, l'Inde, la Chine ainsi que le monde arabe et musulman.

Cet intérêt se manifeste dans le cadre : des voyages d'exploration, du domaine commercial, des missions de nature religieuse, et principalement du savoir érudit (philologie, histoire, géographie, religion).

C'est dans ce contexte que l'orientalisme académique voit le jour, bien avant l'orientalisme artistique du XIXe siècle.

2- La “Bibliothèque orientale” : œuvre fondatrice :

La Bibliothèque orientale est un ouvrage monumental réalisé par Barthélemy d'Herbelot de Molainville (1625–1695) et publié à titre posthume en 1697 par Antoine Galland, connu pour sa traduction des Mille et une nuits. C'est une encyclopédie érudite dédiée aux connaissances concernant le monde oriental : l'histoire, les langues, la religion, les peuples, la littérature et les sciences. Elle est directement inspirée de dictionnaires arabes, persans et turcs, notamment du « Kashf al-ẓunūn » de Katip Çelebi, un homme de lettres ottoman du XVIIe siècle.

3- Objectifs et portée de l'ouvrage :

L'objectif d'Herbelot était de compiler et structurer les connaissances orientales disponibles en Europe.

-L'objectif de l'œuvre est de présenter l'Orient aux érudits occidentaux, à la manière encyclopédique qui caractérisait le mouvement des Lumières.

-Cela signale le passage d'une perspective religieuse de l'Orient (pays biblique ou exotique) vers une approche axée sur la science et la culture.

4-La Bibliothèque orientale dans l’histoire de l’orientalisme :

C'est considéré comme le premier ouvrage majeur d'orientalisme en Europe. Il a servi d'inspiration pour une génération entière de savants et de traducteurs du XVIIIe siècle. Elle révèle l'évolution de l'orientalisme universitaire : Recherche en linguistique (arabe, persan, sanskrit), Version de documents anciens, Mise en place de départements d'études orientales (en particulier au Collège de France).

5-L’orientalisme : définition et évolution :

À l'origine, au XVIIIe siècle, le terme orientalisme se réfère à l'étude scientifique des langues et des civilisations orientales. Au cours du XIXe siècle, il acquiert également une signification dans le domaine artistique et littéraire (notamment chez Delacroix, Flaubert, Hugo, Nerval, etc.).

Dans la perspective contemporaine (en particulier chez Edward Saïd dans *Orientalism*, 1978), l'orientalisme est examiné comme :

Une construction idéologique occidentale de l'Orient, alliant fascination et domination. Par conséquent, la création de la Bibliothèque orientale représente non seulement le début du savoir orientaliste, mais également l'un des piliers de la perspective européenne sur l'Orient.

6-Limites et ambiguïtés

Comme de nombreux chercheurs de son époque, D'Herbelot était tributaire : d'une perspective chrétienne et européenne sur l'Orient, de ressources parfois imparfaites ou tendancieuses.

Toutefois, ses travaux manifestent une aspiration à l'ouverture intellectuelle, un échange interdisciplinaire et une profonde estime pour les cultures orientales.

Conclusion :

La Bibliothèque orientale de Barthélemy d'Herbelot constitue la première grande initiative européenne visant à établir un savoir structuré concernant l'Orient. Elle pave le chemin pour l'orientalisme érudit, qui prédominera aux XVIIIe et XIXe siècles. Bien qu'elle puisse parfois

présenter un point de vue euro centrique, elle reste une étape importante dans l'histoire de la communication entre l'Orient et l'Occident.

Exercices

Exercice 01 :

Répondez de manière concise et argumentée.

1. Qu'est-ce que la *Bibliothèque orientale* de Barthélemy d'Herbelot ?
2. Quels sont les objectifs principaux de cette œuvre ?
3. À quel contexte historique et intellectuel européen s'inscrit-elle ?
4. En quoi peut-on considérer la *Bibliothèque orientale* comme un ouvrage fondateur de l'orientalisme savant ?

Exercice 02 :

Expliquez les notions suivantes en les reliant à la *Bibliothèque orientale* :

- Orient
- Orientalisme
- Savoir encyclopédique
- Altérité culturelle

Exercice 03 :

« La *Bibliothèque orientale* prétend offrir une somme de savoirs sur l'Orient, mais elle reflète aussi le regard que l'Europe porte sur cet ailleurs. »

1. Expliquez cette affirmation.
2. En quoi le regard porté sur l'Orient est-il à la fois informatif et réducteur ?

La philosophie des Lumières et la question de l'Autre

1- Contexte général : le Siècle des Lumières :

Le XVIIIe siècle, également connu sous le nom de Siècle des Lumières, se caractérise par la conviction en : la rationalité, l'émancipation, l'avancement, et la dignité de l'homme.

Les penseurs tels que Voltaire, Montesquieu, Diderot, Rousseau et autres aspirent à illuminer les esprits et à émanciper l'homme de la superstition, de l'injustice et du despotisme. Toutefois, ce projet universel remet en question un point crucial : quel rôle joue l'Autre — l'étranger, le non-Européen — dans cette réflexion ?

2- La découverte du monde et la confrontation à l'altérité :

Le XVIIIe siècle est également caractérisé par : des voyages et découvertes (en Afrique, Amériques, Asie, Océanie), des récits de missionnaires et marins, l'émergence de la colonisation. Ces rencontres exposent l'Europe à la multiplicité des cultures et des civilisations.

3- Les Lumières et l'universalité de l'homme :

Les philosophes soutiennent que la nature humaine est universelle : Chaque être humain possède la rationalité et la sensibilité morale.

Cela établit la base de la tolérance et de la critique du racisme et de l'esclavage.

Dans Les Lettres persanes, Montesquieu utilise la voix de Persans pour mettre en critique la société française et illustrer le concept du relativisme culturel.

-Dans son Traité sur la tolérance et ses Essais sur les mœurs, Voltaire s'oppose fermement au fanatisme et défend l'idée d'une fraternité à l'échelle mondiale.

-Dans le Supplément au voyage de Bougainville, Diderot s'oppose à la colonisation et plaide pour la liberté des populations indigènes. Dans le Discours sur l'inégalité, Rousseau soutient que l'homme naturel (généralement assimilé au « sauvage ») est moralement supérieur à l'homme civilisé dégradé.

Ces intellectuels plaident pour une philosophie basée sur la tolérance et la dignité universelle.

4-L'ambiguïté du regard sur l'Autre :

-En dépit de cette ouverture d'esprit, les Lumières conservent parfois un point de vue centré sur l'Europe : o Ils évaluent les autres cultures selon les critères européens (raison, progrès, science).

L'« homme universel » est fréquemment considéré comme l'homme cultivé européen.

-Des individus tels que Voltaire affichent toujours des préjugés de nature raciale ou hiérarchique.

La tolérance affichée coexiste avec une hiérarchie sous-entendue entre les civilisations.

On se réfère ici à un universalisme abstrait, qui n'identifie pas toujours la diversité concrète.

5-La naissance d'un dialogue interculturel :

Malgré ces contraintes, le XVIIIe siècle représente un changement crucial : Les philosophes commencent à envisager la différence non pas comme un danger, mais comme une base pour la pensée morale et politique.

L'Autre se transforme en un reflet critique de l'Europe (par exemple : le « bon sauvage » chez Rousseau ou Diderot).

L'idée d'un humanisme global est en cours de développement : tous les individus, indépendamment de leur culture ou religion, font partie de la même humanité.

6-Héritage et postérité

L'examen des Lumières concernant l'Autre a donné naissance à : la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen (1789), le cosmopolitisme contemporain, et ultérieurement aux droits universels.

Toutefois, elle a également été objet de critiques (notamment par Edward Saïd dans *Orientalism*, 1978) pour son paternalisme et sa perspective occidentale sur l'universalité.

Conclusion :

La philosophie des Lumières a tracé la route vers une vision universelle de l'humanité et pour une reconnaissance morale de l'Autre.

Toutefois, son caractère universel, souvent abstrait et focalisé sur la rationalité occidentale, a parfois entravé une véritable compréhension des différences culturelles.

Les Lumières, en oscillant entre ouverture et ethnocentrisme, établissent le commencement du dialogue contemporain entre les cultures.

Exercices

Exercice 1 :

1. Que signifie la notion de « **Lumières** » dans le contexte du XVIII^e siècle ?
2. Qui désigne-t-on par **l'Autre** dans la pensée des Lumières ?
3. Pourquoi la découverte des autres peuples a-t-elle joué un rôle central dans la réflexion philosophique de cette époque ?
4. Citez deux valeurs fondamentales défendues par les philosophes des Lumières dans leur rapport à l'Autre.

Exercice 2 :

« Il n'est permis qu'à un aveugle de douter que les Blancs, les Nègres, les Albinos, les Hottentots, les Lapons, les Chinois, les Américains soient des races entièrement différentes. »
(*Voltaire, Essai sur les mœurs*)

Questions :

1. Identifiez le thème principal de ce texte.
2. Quelle vision de l'Autre Voltaire semble-t-il proposer ici ?
3. Ce texte vous paraît-il conforme à l'idéal humaniste des Lumières ? Justifiez votre réponse.
4. Montrez les limites de la pensée des Lumières à travers cet extrait.

Exercice 3 : Vrai / Faux (justifiez)

1. Les philosophes des Lumières défendent tous une vision égalitaire et respectueuse de l'Autre.
2. L'Autre est souvent utilisé comme un miroir critique de la société européenne.
3. La pensée des Lumières est totalement exempte de préjugés raciaux.
4. La tolérance est un principe central dans la réflexion sur l'Altérité.

Exercice 4:

Dans quelle mesure la philosophie des Lumières contribue-t-elle à la reconnaissance de l'Autre tout en révélant ses propres contradictions ?

(15 à 20 lignes)

Exercice 5 :

1. L'Autre est-il un être à comprendre ou un prétexte à critiquer l'Europe dans la philosophie des Lumières ?
2. Universalisme et altérité dans la pensée des Lumières : un idéal ou une illusion ?

Exercice 6:

Expliquez en quelques lignes comment la réflexion des Lumières sur l'Autre peut éclairer :

- les débats sur le multiculturalisme
- les questions d'identité et de diversité culturelle aujourd'hui

Référence :

- Cervelle Mariella Villasante, Le passé colonial et les héritages actuels en Mauritanie, Harmattan, 2014.
- Marc Montoussé, Sciences économiques et société, Bréal, 2005-2006.
- Neagu M.Djuvara ;Civilisation et lois historiques .Mouton ,1975.
- Pierre Valette-Florence, Les styles de vie : fondement, méthodes et applications, Economica, 1988.
- Renaud Lise, Les médias et le façonnement des normes en matière de santé, Presse de l'Université du Québec, 2007.
- Reclus Elisée, Nouvelle Géographie universelle, la terre et les hommes, Librairie Hachette, 1979.
- Serge d'Agostino,Philippe Dreubel,Gilles Renouard,Marc Montoussé ,Dictionnaire de science ,économique et sociales ,Bréals ,2008
- Stéphane Safir, Les activités cognitives de conceptions en architecture, ISTE Edition, 2025.
- X Avier Crettiez ; Philippe Ingall –Montagnier ; Yves Poimeur ; Julien de Saint -Jores. L'épreuve de la culture générale, Ellipses, 2017